

# LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication. Prix 5 cents

Série C, Vol. VII, No. 26

Vendredi le 24 août 1962

Editeur: "Le Peuple Enr."

## L'USINE DE FILTRATION

### sera construite au coût de \$450,000.00

Lors de séances spéciales, tenues les jeudi, 16 août, et lundi, 20 août, le Conseil de Ville de Montmagny a adopté en 1ère et 2e lectures un règlement portant le No 226 et qui autorise la construction d'une usine de filtration dont le coût est estimé à \$450,000.00.

Etant donné que ce règlement fait suite à une ordonnance du Ministère de la Santé, le règlement entrera en vigueur dès acceptation des travaux projetés par le ministère des

Affaires municipales.

Voici les principaux item du règlement adopté:

Attendu que le conseil municipal de la Ville de Montmagny, désire conformément à l'ordonnance reçue du Ministère de la Santé, procéder à la construction d'une usine de filtration à la prise d'eau de son système d'aqueduc municipal à la Rivière des Perdrix.

Attendu que les autorités de la ville ne peuvent entièrement

(Suite à la page 4)

## Rentrée des classes le 4 septembre

### Plus de 3,450 élèves à Montmagny

La rentrée des classes pour les élèves des deux commissions scolaires de Montmagny a été fixée au mardi, 4 septembre, alors que celle des élèves de l'École des Métiers aura lieu le lundi, 10 septembre.

Dans nos écoles, les élèves seront plus nombreux que jamais. Malgré la construction d'une école nouvelle, chaque classe devra inclure le nombre maximum d'élèves et l'on devra encore se servir du sous-bassement de l'église et de l'ancien collège Sacré-Coeur.

3,450 élèves

Le nombre total des élèves qui étudieront à Montmagny, cette année, dépassera les 3,450; ce chiffre comprend les 2,395 élèves inscrits à la commission scolaire de la ville, environ, 840, à la commission scolaire de la Paroisse St-Thomas, et 215, à l'École des Métiers.

Commission scolaire de la Ville

De beaucoup le plus importante, la Commission scolaire de la Ville devra accommoder 2,395 élèves. De ce nombre, environ 12 élèves fréquenteront l'Externat classique, que l'on a dû loger temporairement dans l'ancien collège Sacré-Coeur.

La nouvelle école secondaire Louis-Jacques Casault pourra loger environ 600 étudiants, dont une centaine de pensionnaires. Il semble maintenant assuré que les travaux de construction seront terminés au cours de la semaine prochaine et que la Commission pourra en prendre possession vers la fin de la même semaine.

Malgré les nombreux locaux que cette école met à la disposition de la Commission scolaire de la Ville, l'on devra

(Suite à la page 4)

## Courses de bicyclettes par le club Cyclo-touriste

Le club Cyclo-touriste, de Montmagny, dirigé par M. Lucien Blais, est présentement à organiser des courses de bicyclettes, qui auront lieu à la fin de septembre.

Voici les classes qui seront présentées lors de cette course: Moustique, Pee-Wee, Junior, Senior avec bicyclettes régulières et Senior avec bicyclettes de courses.

Des coureurs seniors de l'extérieur prendront part à cette manifestation. Ils seront équipés de bicyclettes de courses, à 10 vitesses. Ces courses se dérouleront dans un circuit fermé formé par différentes rues de Montmagny.

Les coureurs intéressés à prendre part à cette manifestation sportive sont priés de donner leur nom au moniteur cyclo-touriste de leur quartier.

## Formidable succès du Tournoi de Pêche au "Bar"

Le tournoi de Pêche au Bar de dimanche dernier a connu une ampleur et une réussite dépassant tout ce qui s'était fait dans le passé. En effet, plus de 250 participants ont pris le départ dans 59 embarcations différentes, soit le plus grand nombre depuis les débuts de ces tournois.

Des milliers de spectateurs ont assisté au départ et à l'arrivée de la flottille, qui présentait un spectacle des plus impressionnants. Aucun incident malheureux n'est venu troubler cette belle journée ensoleillée, si ce n'est l'attente de quatre heures de quelques pêcheurs, dont la chaloupe s'était enlisée sur la batture.

Les prises ont été particulièrement nombreuses; MM. Gilles Lafontaine de Beupré et Philippe Laverdière de St-Paul, qui ont remporté les premiers prix du tournoi n'en finissaient pas d'exhiber, à la demande de la foule qui remplissait le Quai du Large, les magnifiques bars de 13 lbs et



Béliveau au président Rénald Normand: "Je vais revenir en sortir un semblable, un de ces jours". M. Gilles Lafontaine, de Beupré, a, lui, ce sourire indéfinissable du pêcheur qui n'a pas seulement passé proche, mais a sorti ce beau bar de 13 lbs et 8 oz, pour remporter le tournoi de Pêche au Bar de dimanche dernier.

8 oz. et de 7 lbs et 10 oz., qu'ils remportaient triomphalement. La pesée officielle a eu lieu

à 6 hres, sous l'oeil attentif du maire Louis-O. Roy, vice- suite à la page 8

## Modification au règlement de zonage

Réunis en assemblées spéciales, les échevins de la ville de Montmagny ont adopté les 1ère et 2e lectures d'un nouveau règlement, portant le No 225, pour modifier le règlement de zonage actuel, et permettre la construction du centre commercial projeté sur le petit lac Létourneau.

Le règlement, qui sera soumis à l'approbation des électeurs au cours du mois de septembre, se lit comme suit:

Attendu qu'une demande a été faite à la Corporation de la Ville de Montmagny, en vue d'amender le règlement No 148, concernant la construction et le zonage, et plus particulièrement une certaine partie de la zone R-5;

Attendu que cette demande est faite par des contribuables de la Ville de Montmagny, en vue de l'érection d'un centre d'achat à caractère régional;

Attendu que le choix de cette partie de la zone R-5 est basé sur une étude économique

faite par un économiste, à la demande des promoteurs;

Attendu que ce nouveau développement commercial ne pourrait que faciliter le stationnement pour les automobilistes ayant affaire sur la rue St-Jean-Baptiste;

Attendu que la Corporation de la Ville de Montmagny doit en retirer des revenus additionnels par suite de la perception d'une taxe foncière et d'une taxe de vente;

Il est résolu à l'unanimité ce qui suit:

1- D'amender la zone R-5 décrite à l'article 6 du chapitre premier du règlement No 148 intitulé "Règlement de zonage et de construction".

2- D'ajouter après le paragraphe décrivant la zone C-10 de l'article 7 du chapitre premier, le paragraphe suivant:

La zone C-11 comprend toute l'étendu de terrain borné comme suit:

Un terrain connu et désigné comme faisant partie

du lot No 12 non subdivisé (P. 12 n.s.) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel, pour le Village de Montmagny, borné vers le nord aux subdivisions 211, 213, 214, 215, 216, 217, 218 et 219 du lot originaire No 12, vers l'est par une partie du lot -- non subdivisé appartenant à André Bernatchez, vers le sud au lot 31, 30, 29, 28, 27, à une partie du lot 12 non subdivisé et aux lots

Suite à la page 4

### En cas d'Urgence Médicale

si vous ne pouvez rejoindre votre médecin de famille, pour la fin de semaine du 25 août

soit de samedi midi au lundi matin.

le Dr. Robert Lessard,

11, rue de la Gare sera le médecin en fonction

Tél.: 181

# LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Publié à Montmagny  
le vendredi de chaque semaine par  
**"LE PEUPLE", Limitée**  
A la Rédaction:  
P. Gros d'Aillon



Réal Laberge  
C.P. 128



EDITORIAL

## ORIENTATION DE LA JEUNESSE ETUDIANTE

Les vacances s'achèvent — Devoirs des parents —  
L'étudiant doit reprendre ses études avec joie —  
Le temps est chose précieuse.

Les vacances touchent à leur fin.

Il y a 2 mois, des essais joyeux d'écoliers, d'étudiants prenaient leur envolée vers leurs foyers respectifs, dont les portes s'ouvraient toutes grandes pour accueillir celui ou celle qui revenait après dix mois d'études.

Les jours de repos ont passé, comme passent tous les jours, heureux ou tristes. Les saines joies de la famille ont largement contribué à munir les âmes juvéniles de nouvelles forces, de nouveaux courages pour les luttes prochaines. Car, il ne faut pas l'oublier: le collège, le couvent, l'école: voilà les premières arènes où le jeune homme, la jeune fille vont apprendre les combats pour la vie. Il importe donc infiniment de donner, en l'occurrence, une orientation appropriée aux caractères et aux aptitudes d'un chacun.

Les parents ont le devoir de se demander quel genre d'instruction convient le mieux à l'adolescent, — fille ou garçon —, qui doit partir pour le collège ou le couvent.

Il n'appartient cependant pas aux parents de décider de la vocation de leur enfant. L'être que la Providence a confié à leurs soins a son caractère individuel. Il a des tendances personnelles. Il a des talents, des qualités, des défauts: et tout cela constitue une force motrice capable de l'entraîner vers le succès ou la défaite, vers son bonheur ou son malheur, selon qu'il aura été bien ou mal orienté. Non, il n'appartient pas aux parents de dire à l'avance: "Mon enfant sera prêtre.... Il sera ceci ou cela". Sans doute, il est bon de parler, en présence des enfants, des avantages, des inconvénients de telle profession, de tel ou tel métier, de tel ou tel état de vie.

Parents consciencieux, vous qui désirez le bonheur de vos enfants, c'est le temps de réfléchir, si vous ne l'avez pas encore suffisamment fait. C'est le temps de vous demander si votre fils, votre fille, a des tendances à la vie religieuse, si l'un ou l'autre a des tendances vers le commerce, les professions libérales, les arts, l'agriculture, l'industrie, les métiers, la littérature....?

Avant de se lancer dans une entreprise, la prudence conseille la réflexion. Or, n'est-ce pas la plus sérieuse des entreprises que celle de diriger toute une vie dans la meilleure voie, l'aidant ainsi à atteindre plus aisément à sa destinée éternelle.

Par ailleurs, que les étudiants de tout âge, de toute catégorie n'oublient pas que leur instruction coûte bien des soucis, des labeurs, parfois même des privations aux auteurs de leurs jours. Qu'ils s'en aillent donc vers le travail, l'âme émue de reconnaissance avec la ferme volonté de bien employer les moindres instants de la prochaine année scolaire.

Le temps est si précieux que chaque minute devrait être enchaînée dans un écrin.

Le temps, c'est un trésor prêté par Dieu.

Le temps, c'est la monnaie qui s'achète l'éternité.

Ne le perdons pas.

O jeunesse étudiante, ne gaspille pas le temps!

M. L.-D.

## "La Bible vous parle"

Nous sommes en ambassade pour le Christ; c'est comme si Dieu exhortait par nous.

(II Cor 5, 20)

## Lisez, chasseurs et pêcheurs

LA LOI DE LA CHASSE  
NE PERMET PAS PLUS DE  
TUER QUE DE CHASSER  
EN TEMPS PROHIBÉ

Un chasseur d'original des Escoumains a appris bien à regret ces spécifications de la Loi de la Chasse qui comprennent dans l'interdiction de chasser en temps prohibé le fait "de rechercher le gibier de quelque manière que ce soit, ou de le traquer, ou de le poursuivre directement ou en suivant ses pistes, ou de le tirer ou de tenter de tirer sur lui ou de se tenir à l'affût dans le but de le tuer..."

Ce braconnier a été traduit en cour à Baie-Comeau pour avoir au début de mars dernier chassé illégalement un orignal en temps prohibé. Les officiers du service de la Protection ont établi en cour que ce chasseur avait poursuivi avec des chiens un orignal, l'avait fait sortir du bois et avait tiré deux coups de feu, ce après quoi la bête en s'enfuyant avait laissé des traces de sang. Pour cette offense, l'individu vient d'être condamné à \$200.00 d'amende plus les frais s'élevant à \$201.00, soit à un total de \$401.00.

### MESSIEURS LES BRACONNIERS SE SERVENT MEME DE L'AVION

Des amateurs de truites mouchetées se sont récemment payés le luxe de nolisier deux hydravions pour célébrer à leur façon les beaux jours de l'été au bord d'un lac poissonneux du nord de Chicoutimi. Alertés par les bruits qui couraient à l'effet que des braconniers "vidaient" sans vergogne l'un de nos beaux lacs, deux gardes-chasse attendaient de pied ferme l'amerrissage du premier appareil transportant à son bord un groupe de 3 pêcheurs et empêchaient la tour de contrôle de révéler aux 7 occupants du second appareil la présence des officiers du service de la Protection. Ces derniers ont procédé à la saisie de 1,718 truites pesant au total 250 livres, alors que tout pêcheur n'a droit qu'à 25 truites ne dépassant pas 15 livres. Pour demeurer dans la légalité et se comporter en bons sportifs, nos 10 amateurs de pêche miraculeuse auraient eu droit à 250 truites, ne dépassant pas un total de 150 livres. La saisie des congélateurs portatifs et de ces jolies truites mouchetées de 7 à 8 pouces de taille, bien alléchantes à l'oeil comme à la bouche, a semblé refroidir l'enthousiasme de nos braconniers qui, à défaut de contrition parfaite, "jurèrent, mais un peu tard, qu'on ne les y prendrait plus".

Cette saisie devrait servir d'avertissement aux pêcheurs qui, trop enthousiastes, ne se font pas scrupule de dépasser largement la limite de capture que la Loi autorise.

## On en parle, en VILLE...

par Réal LABERGE

Malgré la construction de l'Ecole Secondaire Louis-Jacques, plusieurs de nos étudiants devront encore être entassés dans des locaux de fortune, cette année. Le nombre total des élèves dépassera le chiffre de 3,450 à Montmagny: Commission de la Ville, 2,395; Commission de la Paroisse, 840; Ecole des Métiers, 215.

Vacances pluvieuses ou non, nos jeunes doivent déjà penser à la rentrée des classes; mardi, le 4 septembre dans toutes les écoles des commissions scolaires; lundi, le 10 septembre à l'Ecole des Métiers.

La fameuse attraction du "Grand Antonio" en a déçu plusieurs, sinon tous les 1,500 spectateurs qui y ont assisté. Annoncé à \$1.00, le prix d'entrée exigé a d'abord été de \$2.00, puis de \$1.50, enfin de \$1.00. Antonio devait tirer une autobus, mais... le terrazzo de l'Aréna n'était pas assez solide, puis l'asphalte extérieure était humide, et finalement, il n'y avait pas d'autobus du tout. Quelques créanciers locaux, plus chanceux que ceux de Rivière-du-Loup, ont réussi à se faire payer!

La construction de l'usine de filtration aux abords de la réserve d'eau de l'aqueduc municipale ne devrait pas tarder; le Conseil de Ville en a autorisé le projet par l'adoption d'un règlement, lundi dernier. Adieu, eau colorée et bactéries!

La nouvelle antenne de CKBM s'élève.... déjà deux cents pieds de terre. Notre poste local tient à.... être réellement sur les ondes. Ce geste progressif nous met sous les yeux sa vitalité et sa réussite. Meilleurs félicitations.

Les amateurs de quilles sont invités à s'inscrire aux ligues rapidement; les cadres se rempliraient à vive allure. Le Palais des Quilles ouvre en fin de semaine avec des allées entièrement rénovées et le Foyer des Quilles inaugurera prochainement ses nouveaux aménagements au Centre Civique.

C'est au cours de la journée de dimanche que se fera la grande souscription en faveur de l'Oeuvre des Retraités Fermées du diocèse. S'il est un mouvement qui mérite générosité et doit s'attirer la faveur de tous, c'est bien notre maison de retraites. Soyons donc plus que jamais, généreux et reconnaissants.

Le Cercle astronomique nous revient cette semaine avec sa chronique hebdomadaire, toujours de plus en plus intéressante et instructive, nous en remercions pour nos lecteurs, le président Robert Proulx, qui sait toujours allier aux données scientifiques la plus fine pointe d'actualité.

Le rendez-vous de fin de semaine: la soirée dansante du Club de Chasse et Pêche, samedi soir au club Le Bûcheron. Il y aura prolifique distribution de prix et trophées, rappel des exploits véridiques et "des autres" du fameux tournoi de dimanche passé. Seul sera malheureusement absent, le bar champion de 13 livres et 8 onces!

# Le Coin des A.P.M.

PARENTS, AVEZ-VOUS FAIT LE BILAN

DES VACANCES QUI S'ACHEVENT?

En bien, oui! Ce sera bientôt le moment de crier ouf! car la délivrance approche avec l'entrée des classes!

Cependant, avant que les vacances se terminent, il serait bon que vous teniez un petit colloque avec vos enfants pour en faire le BILAN, et profiter des leçons qui s'en dégageront, pour les années futures. Voici quelques questions à analyser, au cas où vous jugeriez bon de mettre ma suggestion en pratique:

Comment avons-nous réalisé le programme que nous nous étions tracé au début des vacances?

Chacun a-t-il accompli sa part d'obligations familiales?

Nos enfants ont-ils pleinement profité des facilités et des activités du Terrain de Jeux?

S'est-on livré, chaque jour à un minimum d'activités intellectuelles, pour ne pas être trop dérouté, en classe, en septembre?

Avons-nous trouvé régulièrement l'occasion de nous récréer en famille?

Sommes-nous restés fidèles, durant les vacances, à nos pratiques de piété ordinaires?

En somme, quel qualificatif s'appliquerait le mieux aux vacances qui se terminent? Enrichissantes, médiocres, vides, déprimantes, ennuyeuses?

Que ferons-nous, l'an prochain, pour éviter les écueils auxquels nous nous sommes heurtés, cette année?

Qu'on me permette, à la suite de ces considérations, de remercier nos hebdomadaires pour leur généreuse collaboration à l'oeuvre des APM: c'est grâce à leur gracieuse hospitalité que nous avons pu, chers parents, communiquer avec vous tout au long des vacances, de semaine en semaine.

Merci également à tous les collaborateurs et collaboratrices qui ont contribué à nourrir de leurs écrits si compétents, ce "Coin des APM".

Merci enfin à vous tous, chers lecteurs, qui avez été fidèles à nous lire et particulièrement à ceux et celles qui nous ont dit verbalement leur appréciation. Notre seul but a été de vous être utiles: si nous y sommes parvenus, si peu que ce soit, vous nous le ferez savoir lors des prochaines réunions de vos APM respectives, et nous tâcherons d'assurer la survie de ce "Coin des APM", auquel vous pourrez vous-mêmes collaborer, si le coeur vous en dit; pourquoi pas?

En attendant, nous espérons que vous vous intéresserez, de plus en plus nombreux, aux activités de votre APM, durant 1962-63. Nous avons besoin de vous, et vous avez tout à y gagner!

Bonne fin de vacances; et donnons-nous la main pour assurer l'éducation et le bonheur de nos jeunes!

Albert SAULNIER, i.d.,  
Prés. du Conseil-Parain  
des APM de Mont'y.

## Pour l'Oeuvre des Retraites Fermées

### SOUSCRIPTION DIOCESAINE, DIMANCHE

Le 26 août, approche... c'est dimanche, le jour de la grande souscription diocésaine en faveur de L'OEUVRE DES RETRAITES FERMEES à la Pocatière. Les équipes de sollicitateurs sont préparées partout dans les différentes paroisses du diocèse. Une tenace volonté de réussir et une ardeur enthousiaste les animent. Ils veulent coûte que coûte franchir l'objectif pour remporter un succès complet.

Les premiers responsables de cette Campagne de souscription, tous les membres du Comité Central de la souscription n'ont que des félicitations à adresser à tous ceux qui ont répondu à leurs invitations. Ca bouge dans toutes les paroisses. Et les réunions vicariales qui ont eu lieu jusqu'ici ont dépassé ce qu'en attendaient les organisateurs. A Riv.-du-Loup, Montmagny, St-Paul, St-Alexandre, La Pocatière, les paroissiens de ces dits vicariats se rendirent nombreux et il régna un esprit d'entraide fraternelle, de

charité, d'ardeur tenace à vaincre et à réussir.

Le président général de la Souscription avec ses dévoués associés du Comité Central souhaitent à tous les sollicitateurs, dimanche le 26 août, un succès qui réponde royalement au dévouement qu'ils ont ma-

gistralement dépensé, et ils adressent à toute la population diocésaine un cordial merci pour la générosité remarquable qu'ils auront manifesté dimanche le 26 août, en faveur de la première des oeuvres, L'OEUVRE DES RETRAITES FERMEES.

## Chapelle sous le vocable de Sainte-Anne du Lac

La Pocatière (DNC) - Son Excellence Mgr Bruno Desrochers, évêque du diocèse de Ste-Anne de la Pocatière, a bien voulu placer, sous le vocable de Sainte-Anne du Lac, la nouvelle chapelle construite dans le secteur de l'écluse au lac Trois-Saumons. Un document placé dans la nouvelle chapelle en fait foi. "Nous avons érigé et érigerons par les présentes une chapelle sous le vocable de Sainte-Anne du Lac à la desserte du Lac Trois-

Saumons, sur la rive est du Lac, sous réserves de l'Ordinaire de déterminer les fonctions du culte qu'on pourra y exercer, et à condition que les biens ecclésiastiques de cette desserte soient administrés par les procureurs de l'Evêché, et selon les normes établies par le droit". Le document est signé par Son Excellence Mgr Bruno Desrochers, évêque de Sainte-Anne et M. le Chan. Léo Blanchet, vice-chancelier.

## Unité Sanitaire

de Montmagny

Lundi 27 août

St-Fabien

A.M.: Ecoles rurales.

2 hrs Clinique de bébés.

Jeudi 30 août

Ecoles Rocher Noir et du Bras

A.M.: Immunisation et vaccination.

Unité Sanitaire

2hrs à 4: Clinique de bébés.

Vendredi 31 août

Ste-Euphémie

2 hrs Clinique de bébés.

Dr C.-A. Gauthier, m.d.

Hygiéniste-Régional.

## Examens d'admission à l'Ecole de Métiers

Les examens d'admission à l'Ecole de Métiers de Montmagny, pour le cours technique ou pour le cours de métiers, ainsi que pour l'admission à l'Ecole d'Agriculture, auront lieu, mercredi et jeudi les 29 et 30 août à 9.00 heures a.m. Tous les élèves qui désirent suivre ces cours, devront se présenter à l'Ecole pour passer ces examens, mercredi matin le 29

août, à 9.00 heures a.m. Ces examens ont une durée de 2 jours.

Les élèves ont le choix des spécialités suivantes:

Ajustage-mécanique  
Electricité  
Menuiserie  
Mécanique d'automobile  
Soudure.

La Direction.

Case Postale: 11

98 rue St-Jean-Baptiste

Téléphone: 340

PROUVEZ LE MIEUX est le synonyme de

## LEMIEUX ET PROULX ENR.

GROS ET DETAIL

Bois - matériaux de construction en général

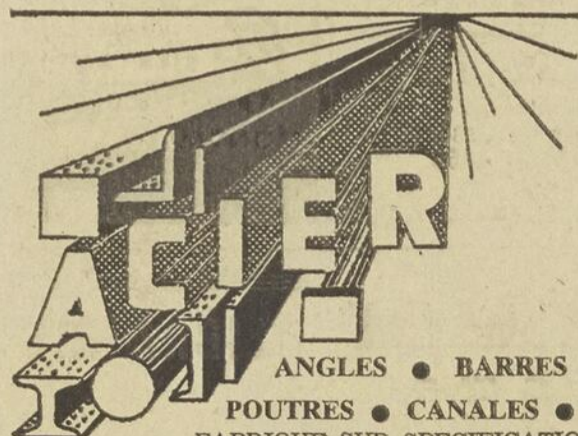
Quincaillerie — Ferronnerie — Plomberie — Peinture — Tapisserie

Vaisselle — Vitres — Cadeaux

Entreposage de fourrure

Réparation — Lustrage — Nettoyage par procédé "Hollender".

La Compagnie **MORIN & Fils** Limitée  
Sons Co. Ltd.



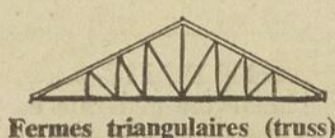
ANGLES • BARRES

POUTRES • CANALES • PLAQUES

FABRIQUE SUR SPECIFICATION  
FER DE STRUCTURE — ACIER D'ARMATURE

SERVICE D'INGENIEUR

60, 4e AVENUE, MONTMAGNY



Fermes triangulaires (truss)



Chevrons — (joists)

Plaques d'acier — coupées

TELEPHONE  
PHONE 338

CASIER POSTAL  
P. O BOX 490

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

A L'ISLETVILLE ET A MONTMAGNY

## JOS. PROULX

PLANCHES MURALES — CONTRE-PLAQUE — BRIQUES  
BLOCS DE CIMENT — LAINE MINERALE — CIMENT  
CHEMINEES FIRE CHIEF — PEINTURE GLIDDEN, etc.

JOS. PROULX

Montmagny — 4 rue du Peuple — L'Isletville  
Tél.: 85w Champlain 7-5262

## Les Familles Thivierge

Nous étions heureux de recevoir dans notre ville M. Ulric Casault, dont la mère était Thivierge; il était l'hôte de M. Philippe Casault ainsi que sa soeur et beau-frère, M. et Mme A. Maheux de Giffard. On sait que M. Ulric Casault est secrétaire-général, coordonnateur, publiciste, organisateur, etc... pour le pèlerinage et le Tricentenaire des familles Thivierge comme il l'a été, il y a trois ans, pour les familles Casault. Il est venu rencontré M. Maurice Thivierge lui-même organisateur du Tricentenaire Thivierge qui aura lieu au mois de juin 1963. Il s'est rendu aussi saluer M. Emile Thivierge de Montmagny, doyen des familles Thivierge de l'endroit. A Québec, M. Ulric Casault a eu plu-

sieurs entrevues avec des Thivierge et le Comité Thivierge québécois en vue de préparer les grandes assises du Tricentenaire de 1963. Il se rendra aussi à l'île d'Orléans où il visitera plusieurs paroisses entre autre Ste-Famille où en 1662 Hippolyte Thivierge, son ancêtre maternel, pris possession d'une concession cédée par M. de Lauzon. Avec notre secrétaire-général, nous sommes assurés que nous aurons un de ces magnifiques Tricentenaire dont nous serons tous fiers. Nous sommes heureux aussi de lui témoigner notre gratitude pour le grand dévouement qu'il a apporté à ses deux familles.

G. T.

## POUR DEVELOPPER NOTRE ECONOMIE REGIONALE ET PROVINCIALE

"L'organisation professionnelle et le développement économique régional et provincial", tel est le thème de la Journée d'Etudes que l'Association Professionnelle des Industriels (API) organise pour le mercredi, 12 septembre 1962, à

### L'usine de...

(Suite de la page 1)

contrôler le bassin de drainage de la dite rivière, de Notre-Dame du Rosaire et qu'en aval de sa source la rivière en question reçoit la décharge des eaux d'un lac.

Attendu qu'étant donné la nature du bassin en question, cette rivière fournit une eau fortement colorée et, à l'occasion chargée de matière en suspension et de bactéries.

Attendu qu'il est nécessaire d'obtenir en tout temps de l'année, une eau de bonne qualité pour alimenter nos administrés.

L'usine de filtration projetée aura pour but de réduire la couleur d'eau, tout en la désinfectant, et à assurer ainsi une eau de bonne qualité.

Attendu que, le coût de ces travaux est estimé à \$435,000, conformément aux plans et devis préparés par M. Robert Després, Ing. P., et approuvés par l'Hon. Ministre de la Santé en plus les frais de finance, impressions, etc., soit la somme de \$450,000.

Attendu que le conseil a décidé de donner suite à ce projet et de la faire exécuter à un coût estimatif de \$450,000.

Attendu que la corporation ne dispose pas actuellement du montant requis pour payer le coût de ces travaux.

Pour ces motifs, il est résolu d'adopter le présent règlement qui portera le numéro 228 et qui doit décreter ce qui suit:

1- Le préambule ci-dessus fait partie du présent règlement.

2- Le conseil, pour se conformer à l'ordonnance du ministre de la Santé en date du 28 mai 1962, est autorisé à exécuter ou à faire exécuter la construction d'une usine de filtration, conformément aux plans et devis préparés par M. Robert Després, I.P., et dûment acceptés par le conseil et à acquérir de gré à gré ou par expropriation les terrains et servitudes nécessaires à l'exécution des travaux projetés.

3- Le conseil est autorisé à dépenser pour les fins du présent règlement une somme de \$450,000.00, dont \$435,000.00 pour la construction des tra-

vaux projetés et l'acquisition de terrains et servitudes nécessaires et \$15,000.00 pour les dépenses contingentes.

4- Pour se procurer cette somme, le conseil est autorisé à en faire l'emprunt par émission d'obligations.

5- Les obligations seront émises en coupures de \$100.00 ou de multiples de \$100.00.

6- Les obligations seront datées du 1er octobre 1962 et seront remboursables en séries, en 30 ans, conformément au tableau de remboursement ci-annexé, pour faire partie du présent règlement comme ci au long reproduit.

7- Les obligations porteront intérêt à un taux n'excédant pas 6% l'an, payable semi-annuellement le 1er avril et le 1er octobre sur présentation et remise à échéance des coupons attachés à chaque obligation; ces coupons seront payables au porteur seulement aux mêmes endroits que les obligations.

11- Il est, par le présent règlement, imposé et il sera prélevé sur tous les biens-fonds imposables, dans la municipalité, une taxe spéciale annuelle, à un taux suffisant suivant le rôle d'évaluation en vigueur, pour pouvoir au paiement des intérêts et au remboursement du capital, conformément au tableau ci-annexé.

12- S'il advient que le montant d'une appropriation dans les estimations acceptées par le conseil concernant les travaux projetés est plus élevé que le montant de la dépense effectivement faite en rapport avec cette appropriation, le conseil est autorisé à faire emploi de l'excédant pour payer le coût de toute appropriation dont l'estimation s'avérerait insuffisante.

13- Le présent règlement entrera en vigueur après avoir reçu les approbations requises. Adopté à la séance.

11- Il est, par le présent règlement, imposé et il sera prélevé sur tous les biens-fonds imposables, dans la municipalité, une taxe spéciale annuelle, à un taux suffisant suivant le rôle d'évaluation en vigueur, pour pouvoir au paiement des intérêts et au remboursement du capital, conformément au tableau ci-annexé.

12- S'il advient que le montant d'une appropriation dans les estimations acceptées par le conseil concernant les travaux projetés est plus élevé que le montant de la dépense effectivement faite en rapport avec cette appropriation, le conseil est autorisé à faire emploi de l'excédant pour payer le coût de toute appropriation dont l'estimation s'avérerait insuffisante.

13- Le présent règlement entrera en vigueur après avoir reçu les approbations requises. Adopté à la séance.

### Modification...

suite de la page 1

26, 25 et 24, vers l'ouest à la rue Ste-Brigitte.

3- De remplacer l'intitulé du paragraphe 7 par les mots suivants:

"Description des C- à C-11 inclusivement".

4- De remplacer les mots: "La zone R-5 comprend toute l'étendue de terrain borné comme suit:", par les mots: "La zone R-5 comprend toute l'étendue de terrain, saul le terrain décrit à la zone C-11, et borné comme suit:".

Le présent règlement entrera en vigueur après avoir reçu les approbations requises.

Adopté à la séance.

économique régional; et enfin le ministre de l'Industrie et du Commerce, l'hon. André Rousseau, député de l'Islet, à parler du "rôle de l'Etat dans le développement économique provincial".

La Journée commencera à 2.00 par l'inscription des membres et de leurs invités qui peuvent être accompagnés de leurs épouses. Deux séances occuperont l'après-midi et le ministre parlera le soir, après le diner de clôture. Bien qu'ouverte à tous les membres de l'API, cette Journée d'Etudes s'adresse surtout à ceux de l'est de la province, c'est-à-dire des Régionales du Bas St-Laurent, de la Chaudière, de Québec et du Saguenay-Lac St-Jean.

### Rentrées des...

(suite de la page 1)

continuer de se servir des classes temporairement aménagées au soubassement de l'église.

La commission scolaire de la Ville multiplie les efforts pour répondre convenablement aux besoins de notre gents écolière; c'est ainsi qu'au cours de l'année, on a engagé un professeur en éducation physique, que l'on a inauguré de nouvelles 12e années, pour permettre à nos jeunes de continuer le plus longtemps possible les études qu'ils peuvent parfaire à moindre frais à Montmagny.

Devant le nombre actuel de ses élèves et l'accroissement annuel constant, la commission se verra certainement dans l'obligation, et dans un bref délai, d'ajouter certains services à ceux dont elle dispose présentement, tel que l'engagement d'un orienteur professionnel et d'un directeur général des études. On ne peut vraiment plus se permettre de confier au hasard et à un choix aucunement éclairé les diverses options où peuvent et doivent maintenant se diriger tant d'élèves. Il faut de plus établir une certaine cohésion des études entre ces divers collèges qu'administre la Commission de la ville et entre lesquels sont proménés nos écoliers, à cause du manque d'espace.

### Commission St-Thomas

Environ 840 élèves sont inscrits au trente classes de la commission scolaire de la Paroisse. Par suite d'ententes a-

## Annonces classifiées

### A LOUER

Outils électriques de marque "Stanly", reconnue de la plus haute qualité; pour bois et fer, ainsi qu'outils manuels de toutes sortes et accessoires d'utilité. Les Appareils Domestiques Enr. 127, St-Jean-Baptiste, Montmagny, Tél.: 141 et 868.

### TENTE A VENDRE

Tente familiale à vendre - Merveilleuse aubaine - Toile la plus résistante et la plus légère - Style moderne avec moustiquaires des 4 côtés - Bleu et tangerine - 9 pieds par 9 pieds - Avec fond en toile à même - Piquets et pôles. Tél.: 533 ou 409w.

### A VENDRE

Grande maison avec terrain de 80' x 175', près de l'église St-Thomas. S'adresser à Mme Antonio Laberge. Tél.: 214.

J.N.O.

### A VENDRE

2 matelas, 2 sommiers, 1 raquette de tennis avec serre, 1 valise de voyage et des pots à conserve. S'adresser à Mme Raoul Mathurin, 56, rue St-Louis, Montmagny, Tél.: 1019.

17-8-62-J.N.O.

### MAISON A VENDRE

3 étages, 12 pièces et chambre de bain, située coin des rues Collin et De la Gare; incluant grand terrain et garage. - Conditions très avantageuses. - S'adresser à: Tél.: 506w6, Montmagny.

17-8-63 J.N.O.

### A VENDRE

Portes pliantes brunes, beiges, grises, blanches, 32 pouces, 38 pouces, 48 pouces, à partir de \$12.95. Aussi tringles à rideaux de 13 po. à 222 po.

Appareils Domestiques Enr. 127, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny, Tél.: 141 - Montmagny J.N.O.

### A LOUER et A VENDRE

Puissant cultivateur qui bêchera en profondeur votre jardin en peu de temps; l'opérateur et la machine se louent de pair; outils à jardin, graines de semence, engrais et insecticides. S'adresser à:

Les Appareils Domestiques Enr. 127, St-Jean-Baptiste, Montmagny, - Tél.: 141 et 868.

Homme ou Femme pouvant servir clientèle établie avec les fameux produits Watkins annoncés nationalement. Possibilité de \$75. et plus par semaine. Temps plein ou partiel. Ecrire à M. Beaumier, 350 rue St-Roch, Montréal 15, Québec.

AGENCE PLEINE DE POSSIBILITES! Travailleurs et ambitieux qui cherchez travail stable et payant, vendez ligne de produits pour la maison et la ferme. Commission intéressante, avantages. FAMILIX, Dépt. a-9, 1600 Délorimier, Montréal.

vec la Commission scolaire de la Ville, de nombreux élèves du cours primaire et la grande majorité des étudiants du cours secondaire fréquenteront les écoles de la Ville.

### Ecole des Métiers

Le directeur de l'Ecole, M. G.-E. Juneau, nous informe que de nombreuses inscriptions devront être refusées, puisque le nombre maximum d'élèves qui peuvent raisonnablement être acceptés ne devra pas dépasser 215.

La section des Métiers recevra environ 125 élèves dans les diverses options du cours de deux ans. Quant à la section technique, qui donne à Montmagny les trois premières années du cours de quatre ans, on devra limiter le nombre des élèves à environ 90.

### Dr Laurent Lizotte, M. D.

Médecine générale et obstétrique  
Au service de sa clientèle comme par le passé,  
jour et nuit  
4, Rue de la Gare, MONTMAGNY.

### Dr. M. LAVERDIERE

Chirurgien-Dentiste  
20, de la Gare - Tél.: 293  
MONTMAGNY

Téléphone: 72

Robert DAVELUY,  
B.A., LL.L.,  
Avocat-Procureur  
Rue St-Jean-Baptiste  
Montmagny  
(Edifice Allard)

### IMPRIMERIE

## Bernier

### LIBRAIRIE

& FILS ENR.

IMPRIMÉS DE LUXE ET COMMERCIAL  
FAIRE-PARTS - CARTES DE SOUHAITS  
CHÈQUES - ENVELOPPES - LETTRES  
FACTURE - ÉTATS DE COMPTES  
CALENDRIERS - ARTICLES DE RÉCLAME

ÉQUIPEMENT DE BUREAU ET ACCESSOIRES  
LIVRES DE COMPTABILITÉ - PAPETERIES  
CLASSEURS - MACHINES À ADDITIONNER  
CLAVIGRAPHES - CAISSES ENREGISTREUSES  
COFFRES-FORTS - LOCATION, SERVICE, RÉPARATION

IMPRIMERIE  
TÉL.: 105

CASIER 327  
MONTMAGNY

LIBRAIRIE  
Tél.: 105  
Rés.: 936

## EN MEMOIRE DE

Mlle Semida BELANGER

A la Maison des Militantes Mariales de Montmagny, le 5 août 1962, à l'âge de 78 ans est décédée Mlle Sémida Bélanger, fille de feu M. Horace Bélanger et de feu Dame Louis Thivierge.

Les funérailles ont eu lieu, mercredi le 8 août, à 10 heures en l'église St-Thomas de Montmagny.

La direction des funérailles a été confiée à la Maison Marcel Ruelland, 32, rue de la Fabrique, Montmagny.

M. Onésime G. OUELLET

Au Foyer d'Youville de Mont- le 9 août 1962, à l'âge de 80 ans est décédé M. Onésime G. Ouellet, époux de feu Dame Emma Ruel.

Les funérailles ont eu lieu, samedi le 11 août, à 8.30 heures en l'église St-Thomas de Montmagny.

La direction des funérailles a

été confiée à la Maison Marcel Ruelland, 32, rue de la Fabrique, Montmagny.

M. Raoul PICARD

Mécredi, le 22 août 1962, à l'âge de 36 ans et 9 mois, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, M. Raoul Picard, époux de dame Marie Fortin qui lui survit.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Martine et Rénald. Son père et sa mère: M. et Mme Eusèbe Picard. Ses frères et soeurs: Jn-Marie, Aimé, Denis, Rosaire Picard, Mme Jules Barabé (Emilienne), Mme Gaston Coutu (Claire), Paulette Picard.

Il laisse pour pleurer sa perte un grand nombre d'autres parents et amis.

Ses funérailles eurent lieu en l'église de St-Joseph de Beauce, lundi, le 27 août, à 10 heures et l'inhumation au cimetière paroissial.

La dépouille mortelle avait été exposée jusqu'à samedi après-midi aux salons funéraires de la Maison Laurent Normand, 26 rue St-Louis de Montmagny, après quoi la dépouille fut transportée en automobile à St-Joseph de Beauce aux salons funéraires de la Maison Emilien Létourneau.

Dame Régina FOURNIER

A Montréal, lundi, le 20 août, à l'âge de 71 ans est décédée accidentellement dame Régina Fournier, épouse de Jean Boulanger, autrefois de Lewiston, Maine, et maintenant de Montmagny.

Outre son époux, la regrettée défunte laisse dans le deuil, ses soeurs, Mme Gustave Fernet (Marie) et Mlle Thérèse Four-

nier de Montréal.

Elle laisse également un très grand nombre de parents d'amis.

Les funérailles eurent lieu vendredi, le 24 août, à 10 heures, en l'église St-Mathieu de Montmagny et l'inhumation suivit au cimetière paroissial.

La direction funéraire avait été confiée à la Maison Laurent Normand, 26, rue St-Louis à Montmagny.

M. Emile DUCHESNEAU

Le 21 août, à l'âge de 62 ans, est décédé, subitement à L'Islet, M. Emile Duchesneau, époux de dame Ernestine Thibault.

Sa dépouille mortelle est exposée au Salon funéraire Kirouac de L'Isletville et ses funérailles auront lieu, samedi, le 25 août, à 10.45 h., en l'église de L'Islet village.

M. Duchesneau était le père de M. Alfred Duchesneau, directeur du Bureau du Ministère de la Famille et du Bien-Etre Social de Montmagny.

A la famille éprouvée, nos plus sincères condoléances.

Le filtre à air d'une voiture doit être nettoyé et rempli d'huile aux intervalles recommandés par le constructeur. Les ingénieurs du services d'entretien de la General Motors déclarent en effet qu'un filtre à air sale peut augmenter la consommation de 10 pour cent.

Au cours de l'année 1961, la General Motors a employé 552,984 personnes dans ses usines du monde entier.



## AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Par le Dr Adrien Plouffe

### Quelques idées pour ceux qui veulent comprendre

Si on conduisait son auto avec sa tête, au lieu de la conduire avec ses pieds, les week-ends seraient moins meurtriers dans notre province.

Mangez plus de légumes, plus de fruits et moins de viande. Ca vous coûtera moins cher et vous vous porterez mieux.

Quand tout ne tourne pas rond dans votre moteur, vous courez chez le garagiste; alors pourquoi ne pas courir chez le médecin, quand vous avez nettement l'impression que tout ne tourne pas rond dans votre organisme?

On se moque des hygiénistes, des médecins et de toute la médecine, jusqu'au jour où on se sent malade comme un chien! Vrai ou faux?

N'envoyez pas promener vos enfants quand ils vous posent des questions sur les affaires sexuelles. Ils trouveront une réponse ailleurs... si leurs parents n'ont

pas le bon esprit de satisfaire leur curiosité. Et ça peut devenir grave!

Commencez par aller consulter le médecin avant de passer chez le pharmacien. Un traitement à l'aveuglette ne vous rapportera que des déboires!

Vous avez plusieurs dents cariées. Qu'est-ce que vous attendez pour aller voir le dentiste? Que toutes les autres dents soient cariées? On le dirait!

Est-il sensé de manger trois gros repas par jour et d'avoir une selle tous les trois jours seulement? Et c'est plus fréquent qu'on pense!

Vous vous plaignez de maux de tête. Et vous savez que votre vision n'est pas bonne! Au nom du gros bon sens, allez voir un spécialiste de la vue. Cela s'impose!

Vous mangez beaucoup trop et vous expédiez vos repas à toute vitesse! Est-il étonnant que vous ayez des maux d'estomac?

Plus on néglige sa santé et plus elle est impuissante à nous servir. C'est simple, mais que de gens sont trop simples pour le comprendre!

Un chauffeur en goguette est un bonhomme fort dangereux. Mais il n'est guère en état de s'en rendre compte!

Adrien PLOUFFE.

## Remerciements

Les membres de la famille Morin remercient bien sincèrement tous les parents et amis, qui leur ont témoigné des marques de sympathie, lors du décès de Mme Wilfrid Morin, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci.



## VOTRE PAPETERIE commence à s'épuiser?

- ★ IL VOUS FAUT DES CIRCULAIRES ?
- ★ Quelque évènement social se prépare ?
- ★ Vous avez un travail d'impression pour lequel vous cherchez des idées nouvelles ?

alors pas un instant à perdre

rendez-vous à

## l'Imprimerie "LE PEUPLE"

6, rue du Peuple  
MONTMAGNY

\*\*\*\*\*



Venez au plus tôt ou

TELEPHONEZ A1533

\*\*\*\* et l'on passera vous voir



## À VOTRE SANTÉ



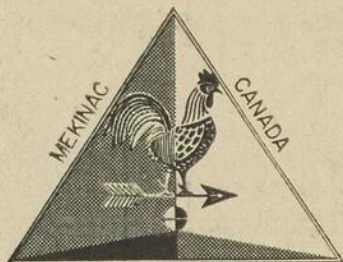
L'onde du frais ruisseau  
Donne soif à sages et sots.  
Pour que l'été soit sûr et beau  
Ne bois jamais sans bouillir l'eau.

Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social

Dr. JEAN POITRAS  
CHIRURGIEN-DENTISTE

Edifice Collin — Tél.: 1584  
9, rue St-Jean-Baptiste, Mont'y  
Montmagny TEL.:1584

## Scouts Catholiques du Canada



IV ROVER MOOT - 1962

La Fédération des Scouts Catholiques, à la demande du Conseil Général du Scoutisme Canadien organise le IV Rover Moot Canadien à St-Roch de Mékinac, 20 milles au Nord de Shawinigan, du 28 au 4 septembre prochain.

Le Rover Moot est à la branche route ce qu'est le Jamboree à la branche éclairer, c'est-à-dire une activité internationale groupant des garçons de 16 à 25 ans qui en plus de vivre fraternellement sous la tente se rencontrent pour discuter de problèmes communs intéressant la jeunesse. Au Rover Moot, il sera question de la Confédération, du bilinguisme et de l'avenir du Canada. Les 1000 participants se partagent entre 500 de langue française et 500 de langue anglaise venant des 10 provinces du Canada.

L'ouverture sera présidée par M. Jean Lesage, premier ministre de la Province. Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger célébrera la messe à l'intention des routiers catholiques, dimanche le 2 septembre, et passera une partie de la journée parmi les campeurs.

Le programme comprendra des compétitions de piste et pelouse, une excursion de 24 heures en forêt avec veillée dans deux villages environnants, une visite de la ville de Québec où le souper sera offert par le gouvernement de la Province.

C'est la première fois que le Québec est l'hôte d'une activité nationale sur le plan scout. Les Rover Moot précédents ont eu lieu en Alberta (1959), au Nouveau-Brunswick (1956) et en Ontario (1953).

Le Quartier Général du Scoutisme du Canada français a mis sur pied une équipe composée principalement de Louis Pronovost cre aux activités fédérales, de l'abbé Ambroise Lafortune, aumônier fédéral à la Route, de Jacques Tison cre fédérale à la route et d'une vingtaine de chefs qui ont pris charge des 5 sous-camps, des services de liturgie, publicité, (Suite à la page 7)

### Spécialiste

Bureau à Montmagny:  
le samedi  
à l'Hôpital

### Dr Paul Bigué

Ex-élève des hôpitaux  
de Montréal et New-York

SPECIALITE:

Maladies des Yeux, Oreilles,  
Nez, Gorge.

449, 3e Avenue — Québec

## Le plein emploi, l'affaire de tous

Les offres d'emploi énumérées ci-après sont disponibles dans les localités qui font partie du territoire du bureau local de Montmagny.

### ON DEMANDE

Des vendeurs d'ameublement et d'appareils électriques possédant une automobile à commission seulement.

Un vendeur d'appareils électriques, pour le comté de Bellechasse, au salaire de base de \$35. par semaine plus commission, auto ou camionnette fournie par l'employeur.

Des préposés au prêts. Ils devront être bilingues, de bonne apparence, âgés de 21 à 26 ans de préférence, et posséder au moins une 12ième année. Salaire initial \$225.00 mois.

Un opérateur de Machine-comptable avec deux ans d'expérience au moins, à \$50. et plus par semaine.

Un commis de bureau avec connaissance de la dactylographie et de l'anglais. \$40. à \$50. par semaine selon qualifications.

Des commis de banque possédant une 12ième année.

Un coiffeur ou une coiffeuse, salaire à discuter.

Un barbier avec deux ans d'expérience.

Un mécanicien d'automobile avec deux ans d'expérience à \$1.10 l'heure.

Des apprentis-électriciens et des apprentis-machinistes, diplômés d'une Ecole Technique, au salaire de \$1.05 l'heure.

Des bonnes pour les maisons privées à \$15.00 par semaine.

Une fille de table expérimentée à \$0.60 l'heure.

Des apprentis-couturières, avec ou sans expérience, travail à forfait.

Toutes les personnes intéressées à accepter du travail sont invitées à se présenter au bureau de placement ou votre demande sera prise en considération.

Pour tous renseignements au sujet de ces offres d'emploi, veuillez vous adresser au Service National de Placement, 23 rue du Dépôt, Montmagny, tél.: 1102.

## Cartes d'Affaires

### Docteur Fernand Lizotte, M.D

Ex-interne de l'hôpital Jeffery Hale

Heures de bureau:

Hôpital, de 9 heures à 12 a.m., tous les jours  
Résidence, tous les jours sur demande.  
Le soir sur demande également.

### YVES PARE

Architecte

D.E.A.M. - M.A.A.P.Q.  
- M.I.R.A.C. -

Edifice Blanchet - Montmagny  
38, Du Dépôt — Tél.: 361w

### Marcel Ruelland

DIRECTEUR DE  
FUNERAILLES

Ambulance et corbillard  
CADILLAC

SERVICE JOUR ET NUIT

Tél.: 363, rue de la Fabrique

Installations et réparations  
électriques

Travail de tous genres  
en électricité

ROGER PROULX  
ENT.-ELECTRICIEN

87, rue Ste-Brigitte-Nord  
Tél.: 1084 Montmagny

### RENE SAMSON

Entrepreneur-Electricien

Vente d'acc. électriques

Rue St-Jean-Baptiste  
Tél.: 209 Montmagny

### Laurent Normand

Directeur de Funérailles

SERVICE JOUR ET NUIT  
d'ambulance et corbillard  
Cadillac.

26, rue St-Louis — Tél.: 545  
MONTMAGNY

### Viateur CARON, Enr.

- Accessoires d'autos
- Articles de sport
- Articles de maison
- Peinture Flo-Glose

500, Trans-Canada,  
Téléphone: 1101  
Montmagny

## Cartes d'Affaires

### "Boulangier, Fortier, Rondeau & Cie, C.A."

Maurice Boulangier, B.A., C.A. Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.  
Réal-A. Rondeau, B.A., C.A. Paul R. Thivierge, C.A.  
Raymond Kirouac, M.S.C., C.A. André Gagnon, M.S.C., C.A.  
G. Beaulieu, B.A., M.S.C., C.A. Rolland Trudelle, M.S.C., C.A.  
Guy Des Roches, M.S.C., C.A. Richard Newberry, B.A., C.A.  
L.-P. Beausoleil B.A. M.S.C. C.A. J. Desmeules, B.A., M.S.C., C.A.  
Lionel Daigle, B.A., C.A. Louis-Yvan Morin, M.S.C., C.A.

COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS

Tél.: LA 5-4955  
Case Postale 97, Haute-Ville

71, rue St-Pierre  
QUEBEC 4.

### "Caron, Corriveau, Renaud, & Cie, C.A."

B. Caron, B.A., M.S.C., C.A. L. Corriveau, M.S.C., R.I.A., C.A.  
Gérard Lavoie, B.A., M.S.C., C.A. Guy Renaud, M.S.C., C.A.  
B. Chénard, B.A., M.S.C., C.A. R. Gagnon, B.A., M.S.C., C.A.  
R. Madore, B.A., M.S.C., C.A. Réal Bélanger, M.S.C., C.A.  
Fernand Breton, M.S.C., C.A. R. Gilbert, M.S.C., C.A.

COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS

Tél.: 1003 54, Rue St-Magloire  
Montmagny, P.Q.

Bureau: Montmagny — Riv.-du-Loup — Mont-Joli — Matane

### Jean-Paul CLOUTIER

B.A.  
Licencié en  
Sciences commerciales

### Maurice CLOUTIER

B.A., LL.L.  
Notaire

### Gaston CLOUTIER

Courtier  
d'Assurances

Maurice Cloutier, fils, Notaire

Saint-Paul de Montminy  
Cité de Montmagny,

P. Qué.

## ASSURANCES

"La Laurentienne"  
Assurance sur la vie  
Jean-Marie PROULX

Feu, Automobiles,  
Responsabilités, Accident  
HEBERT et PROULX

MONTMAGNY

TEL.: 1001

Me YVON MERCIER

AVOCAT

63, de la Gare - Tél.: 194  
Montmagny

Me Jules PARE, C.R.

AVOCAT-PROCUREUR

Edifice Banque Provinciale  
Rue St-Thomas,  
MONTMAGNY, P.Q.

Tél.: 954

Alex. Chouinard, C.R.

— Avocat —

60 rue St-Louis - Tél.: 48  
MONTMAGNY

Tél. Bur.: 1183 - Rés.: 631

Denis GOBEIL, LL. L.

AVOCAT

34, rue de la Gare  
Montmagny

### Denis PLANTE

NOTAIRE

Cessionnaire du Greffe  
Louis Pelletier

32, rue St-Thomas  
Tél.: 42 C.P. 209  
Montmagny, P.Q.  
Rés. Manoir des Erables

Gonzague BELANGER

B. A. LL. L.  
NOTAIRE

Tél. bur.: 592 - Rés.: 767

2 rue St-Jean-Baptiste  
Montmagny

### ROBERT DESPRES

INGENIEUR-CONSEIL

Bureau à Lévis  
61, Déziel — Lévis  
Tél.: 837-2823

Bureau à Montmagny  
Edifice Allard, app. 31  
Tél.: 1357 — Rés.: 1357w

## \$6,000 de plus en primes à l'Exposition Provinciale dans les concours agricoles

Les personnes qui ont reçu la Liste de Primes de l'Exposition Provinciale, qui aura lieu du 30 août au 9 septembre, ont pu constater en la consultant, que les primes au transport des bestiaux ont été doublées, que celles des moutons ont été augmentées de la moitié, celles des chevaux du tiers et celles de la tenue des étables du triple.

De plus, dans les Arts Domestiques, les primes ont augmenté de \$100, pour les Cercles de Fermières de \$400, et pour les Jeunes Agriculteurs de \$300., le tout sans ajouter un seul concours, mais uniquement en augmentant les échelles de primes déjà existantes de façon à provoquer plus de concurrence.

### Pour vos placements d'argent

En actions - obligations ou fonds mutuels

Consultez sans obligation de votre part notre représentant autorisé

**Jacques Gaudreau**

18, rue Collin — Tél.: 778w — Montmagny, P.Q.

**L. G. Beaubien & Cie Ltée**

70, rue St-Pierre

Québec

BOUCHERIE — EPICERIE

**MARTIN BELANGER**

Rue St-Ignace, Tél.: 811

à 300 pieds du Rond-Point

ouverte tous les soirs jusqu'à 9 h. et le vendredi à 10 h.

Stationnement pour 50 automobiles

**SERVICE GRATUIT**

du posage de prélatris, tapis ou tuiles achetés de

**Bertrand Blanchard**

19, rue St-Jacques — Montmagny

Vous ne payez que le prix courant.

Pour échantillons ou estimé, venez ou téléphonez à 277w.

**C'EST LE TEMPS D'ACHETER OU  
DE VENDRE VOTRE PROPRIÉTÉ  
COMMERCE, etc.**

Prêt en 1ère et 2ième Hypothèque.

**Les Immeubles Montmagny Enr.**

Rue du Quai Montmagny Tél.: 936  
Québec Tél.: MA 3-4331

Spécialités:  
Steak  
Spaghetti  
Hot Chicken  
Club Sandwich

RESTAURANT

**Bel Air**

Benoit Morin, Prop.  
"L'endroit pour bien manger"  
Repas à toutes heures

Tél.: 850 Route Trans-Canada, Montmagny, Qué.



## Le Cercle Astronomique de Montmagny

Le Gouvernement de la Province de Québec par l'entremise du Ministère des Affaires Culturelles vient de nous accorder une subvention annuelle de \$500.00. C'est M. Guy Frégault, sous-ministre qui vient de nous transmettre le chèque pour l'année 1962-63, se terminant le 31 mars 1963. Merci à nos dirigeants provinciaux pour l'intérêt qu'ils portent à notre cercle et par le fait même à l'Astronomie.

Avec la présente chronique reprend le cours normal de nos activités. La période des vacances touchant à sa fin il est bon de se retremper dans du sérieux et de continuer le travail si bien commencé. La mauvaise température ne nous a pas favorisé pour nos observations, mais les quelques fois qu'il a été possible de sortir le télescope, nombreux sont ceux qui sont venus contempler les beautés du ciel. En septembre prochain, nous nous proposons de visiter avec le télescope les paroisses de St-Valier, St-Michel, St-François, St-Jean Port-Joli, Notre-Dame du Rosaire. Tous pourront venir gratuitement admirer les planètes, les satellites artificiels.

La liste des nouveaux souscripteurs s'allonge. Nous comptons toujours sur l'aide de tous. Les sections adulte et juvénile comptent présentement 307 membres. Les préparatifs en vue de la prochaine éclipse du soleil le 30 juillet 1963 vont bon train. Notre cercle aura bientôt un spectographe soit un appareil pour étudier la couronne solaire et qui sera installé à notre futur observatoire. L'Hôtel-Dieu de Montmagny aura bientôt son cadran solaire.

Les tests pour déterminer le méridien du lieu sont terminés. La table et la base du cadran qui seront en ciment seront coulées bientôt. Le dessus du cadran sera en mosaïque surmonté d'un stylet d'après le méridien du lieu, cette pièce en plus d'être décorative donnera l'heure précise d'après la marche du soleil.

Voici la 4ième liste de nos généreux souscripteurs à notre observatoire. Notre cercle est bien vivant et nous remercions très sincèrement l'aide et la sincère coopération de toute la population de Montmagny, du comté et même de la Province.

## ST-FRANCOIS

### Va-et-Vient

Étaient en visite chez M. Ant. Bonneau à l'occasion du mariage Fournier-Bonneau, M. C.-H. Bonneau et Claude de Virginia.

M. Joseph Blais de Québec, M. et Mme Edmond Blais et Mme Emile Blais de Ladurantaye, en visite chez M. Armand Paré.

M. et Mme Claude Paré de Gaspé et leurs enfants, M. et Mme Laurent Poulin de Montréal, M. et Mme François Lamontagne et Mlle Jeannine Paré de Québec, Mlles Patricia et Françoise Cloutier et M. René Cloutier de Ste-Perpétue, étaient en visite chez leurs grands-parents, M. et Mme Georges Bonneau.

Mme Adjutor Tanguay est allé à Montréal la semaine dernière.

M. et Mme Armand Dionne sont allés, dimanche dernier, à St-Denis.

M. et Mme Arthur Mercier sont allés à St-Charles, visiter Mmes Alphonse Lacroix et Eusébe Mercier.

Mme François Gosselin, M. et Mme Léon Gosselin, d'Albanel étaient en visite chez des parents.

### Cercle des Fermières

Nos félicitations à notre Cercle des Fermières qui s'est classé deuxième à l'Exposition régionale de Montmagny.

L'exposition locale annuelle a eu lieu mercredi, le 22; un bon nombre de dames exhibèrent de magnifiques ouvrages et tissages. Les légumes et les fruits étaient bien choisis malgré la saison tardive qui a sévit dans notre région.

### Les Quarante-Heures

Les Quarante-Heures ont commencé dimanche le 19 août. Les exercices d'adoration nocturne étaient organisés par

division de rang, de façon à ce qu'il ne manque pas d'adorateurs.

Le chœur était décoré de jolies fleurs naturelles, qui ne sont pas rares à cette saison-ci de l'année.

Dimanche soir, une heure d'adoration fut prêchée par M. l'abbé Gagnon. De beaux chants ont contribué à rendre au Bon Dieu un hommage digne de Lui.

### Compte-rendu de l'Aquacade de Rivière-du-Loup

Le Terrain de Jeux de St-François s'est classé deuxième aux Aquacades de Rivière-du-Loup, qui ont eu lieu le 26 juillet dernier.

Quatre paroisses étaient en lice: Rivière-du-Loup, Rivière-Bleue, La Pocatière et St-François.

Les participants étaient Louis Morin et Louise Morin, pour les plus de 13 ans, et Mlle Isabelle Morin, pour les moins de 13 ans.

Des courses à la nage en style libre, en brasse et en crawl, sur le dos ainsi qu'un relais étaient au programme.

A ces jeunes aventuriers, nos félicitations.

### Campagne de souscription

La campagne de souscription pour le monument au Sacré-Coeur a remporté, à date, le montant de \$4,675; il y a encore des collectes qui ne sont pas encore parvenues.

Nous espérons que le Sacré-Coeur saura bénir ce geste de générosité, qui fera la joie et l'honneur de tous les souscripteurs, puisqu'il sera placé à la façade de l'église.

Le monument sera embelli par un magnifique petit lac artificielle enjolivé d'une belle pelouse et d'autre surprises, qui attireront l'attention des visiteurs.

\$25.00

Caisse Populaire de St-Thomas.

\$10.00

Notaire Denis Plante, Pierre Gaudreau, prof., Thetford-Mines.

\$5.00

M. Armand Ruel, Mme Geo. Rousseau Lavoie, Québec, l'abbé Rosario Benoit, Université Laval, Electrical Manuf. Co.

\$2.00

MM. Rodolphe Marois, Raymond Paré, Laurent Béchard.

\$1.00

MM. Pierre-Paul Fréchette, Gérard Lafontaine, Québec, Albert Nicole, St-François, Emile Belleau, Roméo Béchard, Québec, Georges Boulay, Fernand Moreau.

Merci à tous ces généreux souscripteurs!

A tous ceux qui n'auraient pas eu l'occasion de nous apporter leur aide nous les accueillerons avec reconnaissance. Nous attendons un montant substantiel pour mettre notre construction en branle, mais cela ne tardera pas.

Robert PROULX, prés.

## Scouts Catholiques...

suite de la page 6

excursions, hygiène, journal, logement et nourriture.

Les mille participants en plus de loger sous la tente prépareront eux-mêmes individuellement leurs repas, dans le magnifique décor de la Mauricie où la Fédération a fait l'acquisition d'un vaste domaine pour ses camps de formation.

L'adjoint du chef de camp sera M. Fred Finley commissaire en chef de la Boy Scouts of Canada et le Quartier Général de la Boy Scouts du Québec apporte sa collaboration pour faire de cet événement un succès sans précédent dans l'histoire du scoutisme canadien.

Cette rencontre de 1000 jeunes des deux principaux groupes ethniques du Canada arrive on ne peut mieux au moment où est remis en question le pacte de la Confédération, l'avenir du Canada et le pluralisme des cultures. Un groupe d'adultes de demain aura l'occasion de vivre ensemble une dizaine de jours sous le symbole de la fraternité et de la compréhension mutuelle.

JE SUIS UN DE  
VOISINS



L'assurance-vie  
est ma profession

Puis-je vous être utile?

**Ls-P. Fortin**

C.P. 1033 Tél.: 960  
Montmagny  
SUN LIFE DU CANADA

# Collège en construction à St-Charles

A St-Charles de Bellechasse, on a commencé les travaux d'une nouvelle école de 14 classes, qui servira à la fois aux cours secondaire et primaire de la municipalité, ainsi que pour une maternelle et des travaux manuels.

La construction, qui devrait être terminée pour le 1er janvier 1963, a été accordée à la firme Barnabé et Fils de Québec, au coût de \$297,000. Il semble acquis toutefois qu'une fois inclus l'achat du terrain, l'ameublement, le terrassement et autres, le prix dépassera les \$300,000. D'autrepart, la commission scolaire de St-Charles a obtenu du gouvernement provincial des subventions sur une base de cinq ans qui to-

taliseront un montant de \$290,000.00.

Les plans de cette future école ont été préparés par M. Jean-Marie Roy, architecte de Québec, et les ingénieurs furent Royer et Boisseau, également de Québec. En plus de ces 14 classes, cette nouvelle construction aura à l'étage du bas un caféteria, une cuisine et une maternelle, au centre des classes, car celles-ci sont érigées aux deux extrémités. On y aménagera un vaste gymnase avec salle de récréation ainsi que deux cliniques servant à l'aumônier et à l'Unité sanitaire. Au troisième étage, il y aura les locaux de la commission scolaire, avec bibliothèque et bureaux de professeurs.

L'école aura une superficie de 265 pieds de longueur par 70 pieds de largeur au centre, et 80 pieds aux deux extrémités; elle sera érigée à proximité de l'église paroissiale. La direction en sera confiée au Soeurs de la Charité et l'on prévoit qu'elle sera fréquentée par 150 filles et 250 garçons.

Au début de septembre, il y aura pénurie de locaux au collège et au couvent actuels. En tout, il y a neuf classes de disponibles et pour répondre aux besoins, il faudrait aux commissaires d'écoles 16 locaux. S'étant rendu compte de cet état de chose, les contribuables de St-Charles de Bellechasse approuvèrent cette construction, plutôt que de réparer le collège actuel qui ne répond plus aux exigences actuelles.

noms sont inscrits parmi les gagnants sont priés de venir chercher leur prix, samedi prochain, lors du soirée dansante au club "Le Bûcheron". Il y aura prix de présence pour tous ceux qui ont participé au tournoi.

La direction du Club de Chasse et pêche de Montmagny-L'Islet remercie les personnes généreuses qui leur ont fait parvenir des prix pour les membres méritants.

Le rendez-vous de samedi soir prochain pour tous les membres du Club de Chasse et Pêche, c'est au Club "Le Bûcheron", à 8.30 hrs.

LA DIRECTION.

## Formidable...

(suite de la page 1)

président du Club, du grand Jean Béliveau, étoile du Canadien, du président du Club, René Normand, et d'un groupe de directeurs du Club.

En voici le classement définitif:

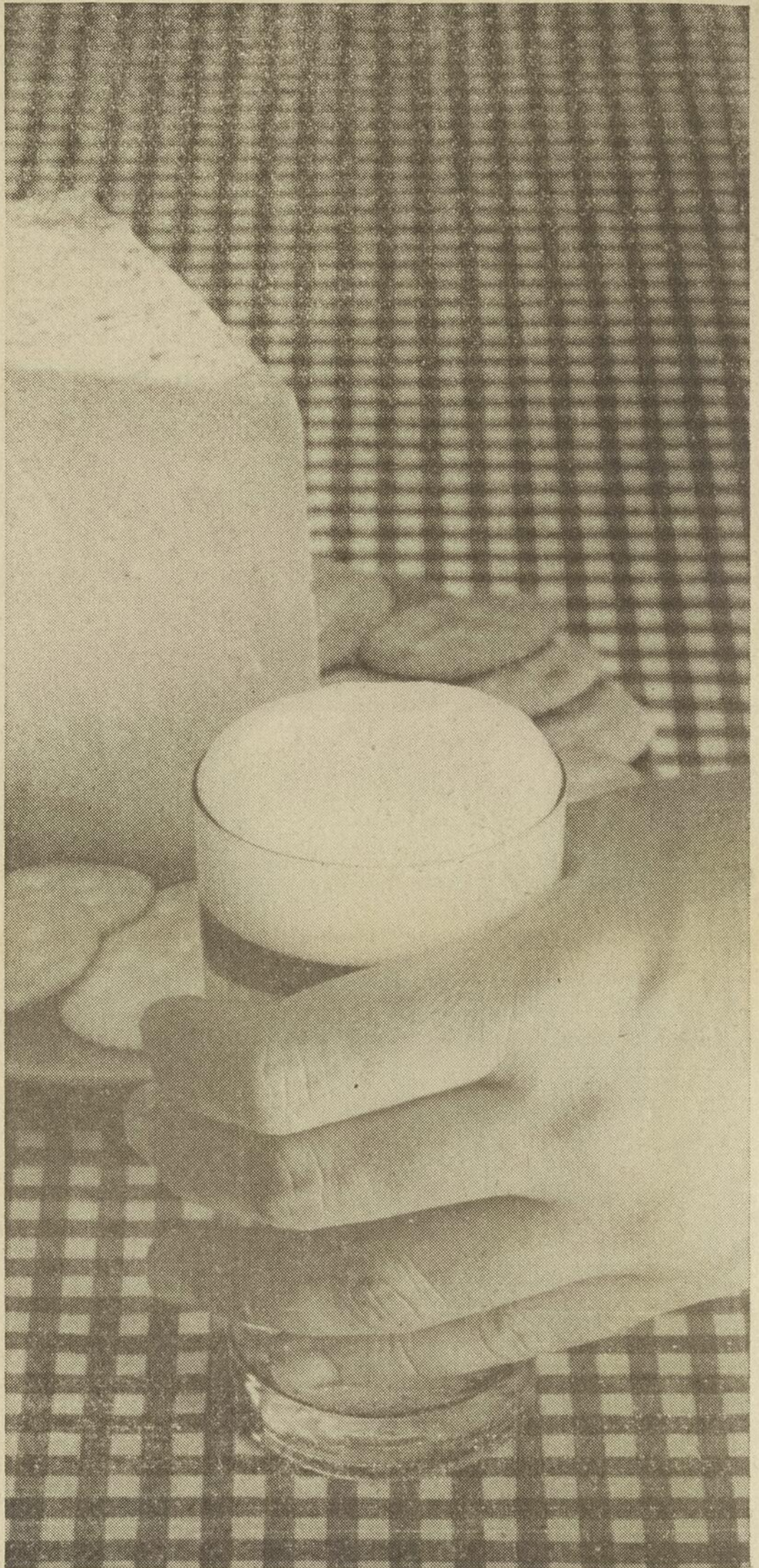
### BAR

Participants	Lbs	Oz
1- Gilles Lafontaine	13	8
2- Philippe Laverdière	7	10
3- Sylvio Gagné	3	7½
4- Hercule Roy	3	2½
5- Paul-Emile Robin	3	¾
6- Claude Létourneau	2	12¾
7- Julie Vézina	2	12¾
8- René Journeault	2	8½
9- Eugène Gagné	2	7½
10- Clermont Pouliot	2	6
11- Narcisse Normand	2	5¾
12- René Desmarais	2	2½
13- Maurice Boulanger	2	1¾
14- Georges Vézina	2	¾
15- Jacques Létourneau	2	½
16- Charles Vézina	2	½
17- Joseph Lachance	1	15½
18- Michel Labranche	1	14½
19- Georges Lemieux	1	14
20- Jn-Louis Gaudreau	1	13½
21- Eugène Vézina	1	13½
22- P.-Emile Bélanger	1	12¾
23- Maurice Soucy	1	12¼
24- Léo Boulanger	1	10½
25- Paul Caron	1	10¼

### Poissons nuisibles: BARBOTTE

Participants	Lbs	Oz
1- Claude Létourneau	3	4½
2- Julie Vézina	2	12½

Tous les membres dont les



**ON L'ESSAIE...ON L'AIME!**  
SON BON GOÛT FAIT FOI DE TOUT. "UNE BLACK?... D'AC!"...DISENT MAINTENANT LES CONNAISSEURS.



Gérant:  
PAUL BEDARD

"UNE BLACK?... D'AC!" (D'ACCORD)

### PREMIERS SECOURS FINANCIERS REQUIS?

Quand des événements imprévus entament vos économies, Niagara peut vous secourir grâce à un prêt rapide. Vous pouvez emprunter jusqu'à \$2,500 à la succursale Niagara de votre localité. N'oubliez pas, vous êtes toujours bien accueilli chez Niagara.



### NIAGARA FINANCE COMPANY LIMITED

La plus importante compagnie canadienne de prêts aux consommateurs.

51 rue St-Jean-Baptiste, Tél.: 1375,  
Viateur Duchesne, gérant.



## Nous avons entendu dire

• Que bien des gens réalisent comme ça, après coup, qu'il ne pleuvait pas dans l'Aréna cette année! La Société d'Agriculture y serait allé d'un effort final, il y a quelques mois, et aurait fait recouvrir la toiture entière avec du bon matériel, sans ménager ni les clous, ni le goudron, ni le travail bien fait.

□

• Qu'il était fortement question de l'érection d'une magnifique croix en aluminium sur le Rocher de la Chapelle. Les initiateurs du projet auraient déjà en mains une somme appréciable; il ne s'agirait peut-être que de quelques dons généreux pour mettre en branle ce projet, qui tout en illustrant le caractère religieux de notre localité, favoriserait la visite d'un promontoire jusqu'ici oublié mais qui offre un panorama incomparable de Montmagny, des Iles et du St-Laurent.

□

• Que peu à peu nos concitoyens prenaient goût aux traversées sur le fleuve. Ainsi le Clan des Amis projeterait pour dimanche une croisière à La Malbaie.

□

• Que l'Association des Anciens du Collège de Montmagny préparait fébrilement son grand Conventum qui a été fixé au 28, 29 et 30 septembre prochain. Les participants s'annonceraient très nombreux et réserveraient des surprises.

□

• Que les comptes de taxe pour l'année 1962 ne sortiraient pas avant le milieu de septembre. Habités à payer rubis sur l'ongle au mois de juin, certains de nos concitoyens s'informent s'ils n'ont pas été oubliés....! D'autres, en plus grand nombre, il va sans dire, s'inquiètent plutôt de la hausse prévue et inévitable.

□

• Qu'il est maintenant inutile d'aller se cogner le nez à la porte des banques ou des Caisses Populaires, le samedi matin. Par contre, nos maisons bancaires offrent le service du vendredi soir, entre 7.30 h. et 9 h. p.m.

□

• Qu'il ne reste plus qu'une semaine avant l'application rigoureuse de la nouvelle politique des banques de ne plus permettre les comptes à découvert ou plus familièrement "dans le rouge". Avec le régime d'austérité et cette décision, la collection va être plus dure que jamais!

□

• Qu'une énigmatique question serait résolue, dimanche après-midi, sur le terrain de baseball près de l'Aréna: à savoir si les anciens joueurs de baseball sont meilleurs à ce sport (baseball) que les joueurs de balle-molle, qui n'ont jamais touché la balle dure!

□

• Que les travaux d'aqueduc et d'égoût prévus dans le règlement d'emprunt récemment adopté s'appliqueraient à la 5<sup>ème</sup> rue, la rue Mercier, la rue Bernatchez et la rue Morin.

## Deux fillettes sont blessées dans une collision sur la Trans-Canada

Deux fillettes de Cap St-Ignace ont subi des blessures assez sérieuses, à la suite d'une collision d'automobiles survenue, mercredi après-midi, sur la route Trans-Canada, à 2 milles à l'est de la ville, plus précisément à l'entrée de la propriété de M. Lauréat Caron.

La "station-wagon" de M. Rolland Fournier, de Montmagny, qui se dirigeait sur la route Trans-Canada vers Montmagny, n'a pu éviter l'automobile de M. Paul-Emile Guimont, qu'occupaient les fillettes et qui aurait traversé la route pour prendre à gauche l'entrée de M. Lauréat Caron.

Frappée à l'arrière, sur le côté droit, où étaient assises les fillettes, l'automobile de M. Guimont a percuté sur le bord de la route, les projetant toutes les deux à l'extérieur. Un automobiliste de passage les a immédiatement conduites à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, dont les autorités nous informent que leur état n'inspire pas de craintes pour le moment.



Par la porte démolie lors de la rude collision, deux fillettes qui occupaient l'automobile de M. Guimont ont été projetées dans le fossé près de la roue arrière du véhicule.

Le conducteur de l'automobile, le père adoptif des deux fillettes, M. Paul-Emile Guimont, de Cap St-Ignace, ne semble avoir subi que des blessures superficielles; il en serait

ainsi pour les deux autres occupants de l'automobile.

D'autrepart, M. Fournier en a également été quitte pour des dommages cependant considérables à son véhicule.

## La Ch. de Commerce établit son programme de l'année

Le nouveau Conseil d'administration de la Chambre de Commerce de Montmagny se réunissait pour la 1<sup>ère</sup> fois au Centre d'Accueil Lacordaire, le mardi, 4 août 1962.

L'assemblée s'est tenue sous la présidence du président élu, M. Léopold Lemieux et comprenait les directeurs suivants: MM. Denis Gobeil, Guy Tanguay, Jules Blanchet, Roger Chabot, Léandre Roy, Mercelin Normand, André Wingen, Philippe Chabot et André Paradis, secrétaire.

Me Denis Gobeil, délégué de la Chambre locale aux cours d'été en administration de la Chambre de Commerce canadienne, a donné un rapport sur les cours qu'il y a suivis, se déclarant enchanté à la fois de leur forme et de leur teneur.

### Assemblée générale et participation active des membres

Les directeurs de la Chambre ont ensuite élaboré le programme d'action pour l'année 1962-63. L'idée principale émise au cours des discussions fut celle d'intéresser le plus possible tous les membres de la Chambre, soit par des activités qui requièrent leur adhésion, soit par des rapports fréquents leur rappelant les initiatives et projets de la Chambre, soit enfin en confiant au plus grand nombre possible de

membres la responsabilité de divers comités.

A cet effet, il a été décidé de convoquer une assemblée générale et de ne choisir les responsables des divers comités qu'au cours de cette assemblée.

### Programme d'action

Se basant sur le programme d'action établi l'année dernière, le Conseil d'administration a adopté le suivant, pour l'année 1962-63.

**1- Comité de Recrutement:** Responsable: Guy Tanguay; membres: Roger Chabot et Philippe Chabot.

**2- Comité de la Vie de la Chambre.**

**3- Semaine des Chambres de Commerce.**

**4- Renseigner et intéresser les membres:** a) Renseigner par: Procès-verbaux transmis aux directeurs; Rapports mensuels aux membres; Communiqués aux journaux et à la radio; Documentation sur le mouvement Chambre de Commerce et ses buts; Carte que chaque membre pourra mettre en évidence pour indiquer qu'il fait partie de la Chambre de Commerce.

b) Intéresser par: Convocation suite à la page 12

## Victime d'un accident d'autos

Gérard De Ladurantaye, 31 ans, de Montmagny a été mortellement blessé, dans la nuit de mardi à mercredi, vers 3 h. 45 a.m., lorsque sa voiture a fait une embardée sur la route No 2, près de Lauzon.

Il semble que Ladurantaye se soit endormi au volant de son automobile; transporté d'urgence à l'Hôtel-Dieu de Lévis par les ambulanciers de la maison Gilbert et Turgeon, il succombait à ses blessures peu de temps après son arrivée à l'hôpital.

Au moment du fatal accident, la victime revenait de la piste

de courses de Val St-Michel, où il avait été l'un des participants aux courses tenues au cours de la soirée.

Une enquête du coroner a été ouverte à la morgue de Lévis sous la présidence du Dr R. Roberge de St-Henri.

Depuis quelque temps, Gérard De Ladurantaye résidait près de la Route Trans-Canada, entre Montmagny et Cap St-Ignace.

Outre son épouse, Rita Bernier de Cap St-Ignace, il laisse dans le deuil cinq petits enfants et son père M. Joseph De Ladurantaye, de Montmagny.

### ASSURANCES GENERALES

FEU — VOL — AUTOMOBILES

Royal Insurance Co. — Liverpool, London & Globe Insurance Co.  
Hudson Bay Insurance Co. — Globe Indemnity Insurance Co.

## Roger Fréchette

Royal Globe Insurance Co.

2, rue de la Fabrique — Montmagny — Tél.: 350

## EN DIRECT ET EN DIFFÉRÉ à Radio-Canada

### Pierre Giboyau alias Nicolas Stompanini

Né en Allemagne en 1927, etçais, sous l'occupation. Mais l'en-Parisien depuis l'âge de trois ans, Pierre Giboyau habite le Canada depuis treize mois. Le moins qu'on puisse dire de lui c'est que c'est un "drôle de pistolet" et qu'il doit être formidable dans des rôles de composition. C'est d'ailleurs je crois, sa spécialité.

#### De l'enseignement au théâtre

Tout en poursuivant ses études à la Sorbonne — il est licencié de la Faculté de philosophie (sociologie et psychologie) — Pierre Giboyau fait du théâtre amateur à l'Université, puis il se lance dans l'enseignement. Pendant un an, en 1948, à Frigourg, Allemagne, il enseigne le français et le latin à des fils de militaires fran-

çais. L'enseignement ne semble pas le satisfaire entièrement. Aussi rentre-t-il à Paris pour y faire du théâtre.

#### Mime avec Marceau

Nous sommes en 1949. Après avoir suivi quelques cours d'art dramatique avec René Simon, Pierre Giboyau commence à jouer pour Marcel Marceau, à titre de mime, il va de soi. Ce jeu durera trois ans pendant lesquels il obtient des rôles dans **les Trois Perruques, le Manteau et Pierrot de Montmarthe**. Il faisait en plus du cabaret, à titre de comédien, avec Yves Robert à la **Rose Rouge**.

#### Avec René Dupuy

Invité par René Dupuy à jouer dans sa troupe, il quitte Marceau.

La General Motors of Canada dépense plus de \$2,000,000 par jour ouvrable, au Canada, au paiement des traitements, salaires, marchandises, services et taxes.

L'usine de la GM of Canada à Oshawa construit plus de voitures de tourisme que toute autre usine d'automobiles au Canada.

### UNE SALADE EN OR...



Il y a 66 ans que l'on découvre de l'or dans la partie nord-ouest du Canada, et de nos jours encore, dans ce territoire, on fête le 17 août pour marquer l'événement. Mais une belle salade dorée à la table familiale, ne vaut-elle pas la légende du Yukon? C'est l'opinion des économistes ménagères de la compagnie Carnation qui vous suggèrent une Salade dorée à l'abricot, digne de n'importe quel festin, et cependant économique et facile à préparer avec du lait écrémé en poudre pasteurisé instantané, si pratique, si savoureux.

#### Salade dorée à l'abricot (donne environ 8 portions)

- 1 tasse de sirop d'abricot de conserve (ou dilué avec de l'eau)
- 1 sachet (3 onces) de gélatine au citron
- 2 1/2 tasses de moitiés d'abricots en conserve, égouttées (1 boîte de 1 lb 13 on)
- 1/2 tasse de concombre haché
- 1/2 tasse de pacanes hachées
- 1/3 de tasse de mayonnaise
- 2 1/2 tasses de lait écrémé en poudre pasteurisé instantané, fouetté\*

Porter le sirop d'abricot (concentré ou dilué) au point d'ébullition. Ajouter la gélatine, et remuer jusqu'à ce qu'elle soit dissoute. Laisser épaissir au réfrigérateur. Disposer 8 moitiés d'abricots sur le fond d'un moule de 1 1/2 pinte; hacher les autres fruits. Incorporer les abricots hachés, le concombre, les pacanes et la mayonnaise à la préparation à la gélatine. Incorporer délicatement au lait écrémé en poudre fouetté. Déposer dans le moule par cuillerées. Laisser prendre au réfrigérateur (environ 3 heures). Démouler, et garnir de salade verte croquante, au goût.

\*Façon de fouetter le lait écrémé en poudre pasteurisé instantané (donne environ 2 1/2 tasses)

1. Mélanger 1/2 tasse de lait écrémé en poudre instantané et 1/2 tasse d'eau glacée.
2. Fouetter en neige ferme (3 à 4 minutes). Ajouter 2 cuillerées à table de jus de citron.
3. Continuer de fouetter en neige très ferme (3 à 4 minutes).

Au nombre des huit pièces auxquelles il a participé, mentionnons le **Héros et le soldat** de Bernard Shaw, la **Monnaie du pape** de Louis Velle, le **Mariage de Barbillon** de Georges Feydeau et **Irma la douce** de Breffort.

#### A la R.T.F.

La radio, la télévision et le cinéma le tiennent aussi très oc-



cupé. Pour la R.T.F., on l'entend à la radio dans le radiroman **Anna Karenine** et dans quelques émissions dramatiques. Il participe également à plusieurs théâtres télévisés, dont **Chacun sa vérité** (Pirandello) et **En votre âme et conscience**. Il poursuit sa carrière théâtrale dans **Fabien** (Pagnol), au théâtre du Bouffe parisien; dans **Patron**, comédie musicale de Marcel Aymé, dans le **Martyre de Saint Sébastien**, au San Carlo de Naples, et dans une foule d'autres pièces, à Paris.

#### A cinéma

Le cinéma lui a fait parcourir le monde. Il a tourné dans le film de Marcel Carne, le **Terrain vague**, en 1960 et il participe, par la suite, à des films montés en Indochine, au Cambodge, au Japon, aux Etats-Unis, au Danemark, et en Afrique du Nord.

#### A Montréal depuis 1961

Invité par Yvette Brind'Amour à participer au Rideau Vert, au Festival Guitry, il arrive à Montréal en juin 1961, pour jouer dans les deux pièces de Guitry: **Debureau**, que les téléspectateurs de Radio-Canada ont pu voir, et **N'écoutez pas, Mesdames**. Il a ensuite joué, à Montréal, dans **Caligula** de Camus, à la Comédie canadienne; dans le **Menteur** de Corneille et dans la **Puce à l'oreille** de Feydeau.

#### A Radio-Canada

A Radio-Canada, on a vu Pierre Giboyau à l'oeuvre dans le **Téléthéâtre la Cerise** de Tchekhov, et il a participé aux émissions pour enfants: **Ouragan**, **le Grand Duc** et **la Boîte à Surprise**. On le verra, à l'automne, dans la **Mort dans l'âme**, **Téléthéâtre** de Claude Jasmin qui a déjà été enregistré.

#### Absolvo te

A 10 h. 30, le mercredi soir, au réseau français de Radio-Canada, Pierre Giboyau interprète le rôle de Nicolas Stompanini, dans **Absolvo te** de Rémillard. Voici ce qu'il pense de ce personnage: "Un homme qui depuis sa tendre enfance a été entraîné malgré lui vers la pègre, mais qui n'a jamais réussi à en sortir. Il est à la solde du gangster Frédéric (Yves Létourneau) qui le fait chanter."

#### Projet, vie et ambition

Le projet immédiat de Pierre Giboyau: Jouer, à l'automne, dans la série pour enfants, **Marcus** de Bernard Letremble, série qui remplacera **Ouragan**. De la vie, le comédien néo-canadien a une conception très optimiste: "Je ne



JEAN DESLAURIERS, GUY MAUFFETTE et FÉLIX LECLERC formaient le jury de la phase nationale du 2e concours de *Chansons sur mesure*. Reconnus tous trois pour leur intégrité et leur compétence, ils jugeront les manuscrits du 3e concours de *Chansons sur mesure* lancé récemment par Radio-Canada. Pour obtenir les renseignements complets, écrire à *Chansons sur mesure*, Roger de Vaudreuil, Radio-Canada, C.P. 6000, Montréal. On peut également lui téléphoner à 868-3211, poste 630. Les chansons doivent parvenir au coordonnateur avant le 1er novembre 1962.

## Les causeries de la semaine à RADIO-SACRE-COEUR

du 27 août au 1er sept. 1962

#### LUNDI:

Paul Racine, S.J.  
Catherine de St-Augustin  
Chant par les SS. du Bon Conseil de Chicoutimi

#### MARDI:

Paul Racine, S.J.  
Dans la tourmente  
Chant par le Séminaire des Missions

Etrangères de Pont-Viau.

#### MERCREDI:

Joseph Squadroni, S.J.  
Vie sociale au Paraguay  
Chant par la chorale du P. Dels, C. S. Sp.

#### JEUDI:

Jacques Martineau, S.J.  
Dieu en nous  
Chant par les Petites Soeurs de Jésus, France.

#### VENDREDI:

Jacques Martineau, S.J.  
Le regard de la foi  
Chant par l'Institut familial des SS. Grises, Montréal.

#### SAMEDI:

Paul Hamel, S.J.  
L'Eglise du silence nous fait signe

Avez-vous une question à poser concernant

## L'assurance-chômage ou le placement

Nous publions ici des questions sur l'assurance-chômage et le placement, ainsi que les réponses données par la Commission d'assurance-chômage.

Si quelque point vous semble obscur, n'hésitez pas à nous adresser votre question. Nous vous en communiquerons la réponse sous la présente rubrique.

Voici quelques questions et réponses qui vous intéresseront sans doute: —

- Q.— J'ai trouvé plusieurs timbres d'assurance-chômage. Puis-je les garder pour ma collection de timbres?  
R.— Non. Personne autre qu'un employeur ou son représentant autorisé n'a le droit de posséder les timbres à votre bureau de la Commission le plus rapproché. Ce serait un délit à l'égard duquel on a prévu des peines sévères que de garder les timbres.  
Q.— Puis-je vendre les timbres d'assurance-chômage inutilisés que j'ai trouvés?  
R.— Non. Personne autre qu'un maître de poste ou une personne autorisée par la Commission ne doit garder pour vendre, offrir en vente, acheter pour vendre, ou vendre des timbres inutilisés d'assurance-chômage. Toute infraction concernant l'usage des timbres peut entraîner des poursuites.

## 31<sup>ème</sup> anniversaire des EDITIONS DE L'HOMME

50 titres: 600,000 volumes vendus!

Qui ne connaît pas les Editions de l'Homme? Il n'existe pas de foyer au Québec qui ne possède au moins un volume portant la marque de cette maison. Nul doute que c'est à cette maison que revient la mérite d'avoir su intéresser à la lecture un public qui, jusqu'à hier encore, préférait le cinéma et la télévision aux livres.

C'est vers 1955 que Monsieur Edgar Lespérance, propriétaire de l'Imprimerie Judiciaire, eut l'idée de fonder une maison d'éditions capable de produire des volumes à bon marché. La mise en branle de ce vaste projet nécessitera plusieurs années de recherches et une sérieuse étude du goût du public et de la production étrangère. C'est finalement en 1959, alors que son réseau de distribution était bien organisé que M. Lespérance fonda "Les Editions de l'Homme" qui, par leur présentation simple, et pratique ne tarda pas à séduire le public. Comme l'on peut bien s'attendre, plusieurs concurrents se mirent bientôt à imiter la formule des Editions de l'Homme mais leurs efforts furent vains car une part du succès de cette entreprise est due au fait que les Editions de l'Homme possèdent leur propre imprimerie ainsi que leur agence de distribution.

Entre temps, soigneusement étudiée, la formule des volumes à \$1.00 s'affirmait avec éclat et progressait sans cesse. Ces ouvrages racontaient les aventures de l'homme, les drames de toutes résonances, les événements du jour; ils intéressaient le grand public par les questions d'actualité.

C'est ainsi que l'on vit paraître "Les Insolences du Frère Untel" (qui avec ses 118,000 exemplaires atteint le plus haut tirage jamais vu au Canada), "Le Vrai Visage de Duplessis", "Le Chrétien et les Elections" et plusieurs autres.

Les grands succès de la maison contribuèrent à bâtir la renommée des Editions de l'Homme, qui, peu de temps après, se permirent de faire des incursions dans la littérature à proprement parler en éditant des poèmes de Jean Narrache et des oeuvres de Jean-Charles Harvey, Ernest Pallacio-Morin, Yves Thériault, Adrien Thériot et plusieurs autres.

Depuis les trois années de son existence les Editions de l'Homme ont édité 50 ouvrages dont plusieurs furent préparés en collaboration. Parmi les auteurs et les préfaciers des volumes des Editions de l'Homme l'on compte 102 noms qui se recrutent parmi les plus prestigieux de la littérature et de l'actualité canadienne.

Pour n'en mentionner que quelques-uns citons: Gérard Filion, Pierre Laporte, Emile Coderre, Jean-Charles Harvey, les Abbés Dion et O'Neil, Alain Stanké, Robert Hollier, Marcel-A. Gagnon, Yves Thériault, Adrien Thériot, le Juge Peter Shorteno, Me Raymond Daoust et Me Alban Flamand, le Père Ambroise, Jean Marchand, Léon Lortie, Doris Lussier, Jean-Marc Léger, Frank Selke, le Dr Roméo Boucher, André Laurendeau, le Chanoine Lionel Groulx, etc.

Les auteurs québécois ont réalisé que cette entreprise reste la meilleure chance pour l'édition au Canada français. C'est pour cette raison sans doute que depuis les douze derniers mois au-delà de 300 manuscrits (dont certains provenaient d'aussi loin que la France, l'Angleterre et l'Allemagne) furent soumis au comité de lecture des Editions de l'Homme que dirige le journaliste Alain Stanké.

Le début de la quatrième saison des Editions de l'Homme sera marqué par la publication d'un volume du Révérend Père Gérard Labrosse, S.J., intitulé "Ma Religion est-elle en danger?"

Signalons enfin que les dirigeants de cette maison sont à mettre au point une nouvelle collection qui paraîtra prochainement.

## Les Concours artistiques de la Province de Québec se terminent le 7 septembre 1962

Le ministère des Affaires culturelles rappelle aux artistes qui ont l'intention de participer aux Concours artistiques de 1962 qu'ils doivent envoyer leurs pièces, frais de transport payés d'avance, au Musée de la Province, Parc des Champs de Bataille, Québec, entre le 27 août et le 7 septembre 1962, de 9 heures du matin à 5 heures de l'après-midi, du lundi au vendredi.

On sait que ces concours com-

prennent maintenant quatre sections: peinture, sculpture, art décoratif et esthétique industrielle et que des prix de \$4,000.00, \$2,500.00 et \$1,500.00 sont prévus dans chaque section.

Les quatre concours sont ouverts à tout citoyen canadien domicilié dans la province au moment des concours. L'artiste qui a déjà obtenu un premier prix aux Concours artistiques de la Province est éliminé de la section ou il a obtenu ce prix.

Un artiste ne peut soumettre qu'une oeuvre dans chaque section, mais il peut concourir dans plusieurs sections à la fois. Chaque envoi doit être accompagné d'une feuille d'inscription à remplir en trois exemplaires, qu'on peut obtenir, de même que les règlements des concours, en s'adressant au ministère des Affaires culturelles, soit à 614 est, Grande-Allée, Québec, ou à 360, rue McGill, Montréal (1).

### L'enfant

Les enfants ont des joies immodérées et des affections amères sur de très petits sujets.

La Bruyère.

Prenez garde d'aimer en vos enfants ce qui vous amuse, de préférence à ce qui leur est utile.

Saint-Lambert.

Les enfants apprennent plus par les yeux que par les oreilles.

P. Juddes.

Craignez l'aptitude de l'enfant à saisir les ridicules de l'esprit et les faiblesses du coeur.

Chs de Sainte-Foi.

### La cuisine

#### Pâte à la Bergère

Restes de viande; Sel et poivre; Pommes de terre pilées; 1 oignon.

Comme ce plat est fait avec des restes de viande, il faut user de son jugement quant à sa préparation. On peut se servir de toutes sortes de viande, excepté le jambon et le corn beef. Il faut une bonne sauce qui est restée des viandes froides. Coupez la viande par morceaux de moyenne grosseur, mettez-les dans une casserole; coupez assez d'oignon pour donner bon goût. Ajoutez de l'eau chaude si vous n'avez pas assez de sauce. Mettez la casserole sur le poêle et laissez mijoter pendant une demi-heure. Couvrez avec des pommes de terre pilées, à peu près un pouce d'épaisseur. Ajoutez 1/2 cuillerée à thé de poudre à pâte aux pommes de terre pour qu'elles soient légères. Répandez-les sur la viande; parsemez de beurre et faites brunir au fourneau. Servez chaud. On peut aussi ajouter une boîte de tomates par-dessus la viande, avant d'ajouter les pommes de terre. Les restes de viande peuvent être passés dans le moulin, si on le préfère.

Pour la viande, il faut tenir compte des déchets; la viande vendue avec trop d'os et trop de graisse est plus chère que la viande désossée.

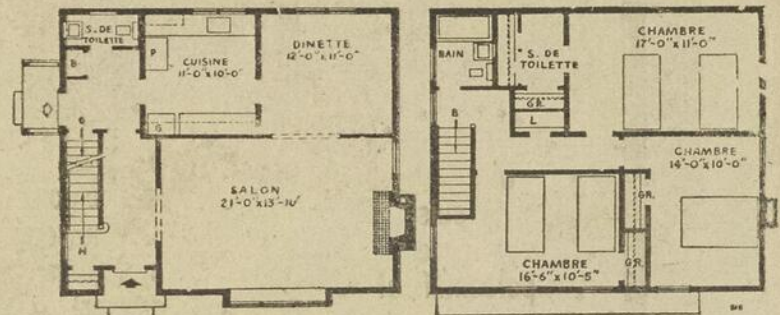
Cela ne veut pas dire d'ailleurs que l'aliment cher soit toujours le plus avantageux; il faut apprendre à comparer et à choisir.

Les épinards bien frais sont meilleurs marché que des épinards jaunis parce que les uns n'offrent pas de déchets tandis que dans les autres, la perte augmente considérablement le prix.

Il en est de même pour les autres légumes, pour les fruits surtout qui se consomment crus et qui risquent de devenir dangereux s'ils sont ou trop mûrs ou trop verts.

La pesée des déchets donne à cet effet d'utiles indications: cette pesée est à conseiller également pour se rendre compte des gaspillages apportés au moment de l'épluchage des légumes.

## LA MAISON D'AUJOURD'HUI

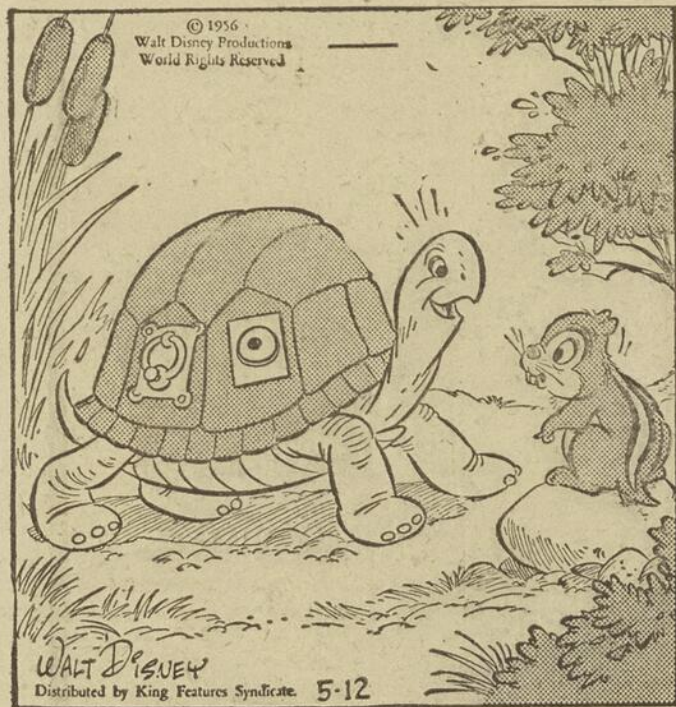


Cette maison de deux étages, de trois chambres à coucher, sera passablement dispendieuse, mais offrira certainement plusieurs particularités qui la rendront très confortable. Signalons entre autres le cabinet de toilette au rez-de-chaussée, une grande cuisine et une entrée de service très bien située et donnant sur un vestibule.

Les chambres à coucher sont de dimensions très généreuses et parfaitement éclairées par au moins deux fenêtres chacune. L'entreposage ne créera pas de difficultés, vu le nombre et la dimension des garde-robes. La salle de toilette dans la chambre à coucher maitresse constitue une ovation intéressante. La porte d'entrée principale est retirée afin d'offrir une protection suffisante contre les éléments de la nature. Le revêtement extérieur offre un coup d'oeil intéressant et agréable par la combinaison verticale et horizontale du bois.

La superficie totale de cette maison est de 1,565 pieds carrés et elle contient 22,105 pieds cubes. Les dimensions extérieures sont de 30 pieds par 26 pieds.

Il est possible d'obtenir les épures de cette maison, modèle numéro 515, à un prix minimum, de tout bureau de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement.



"Ce marteau à ma porte est plus pratique! Avec la cloche, les piles étaient toujours épuisées!"

LE GIN  
de  
**KUYPER**  
Le Petit Coup de Coeur  
DEPUIS 1695 BLENDED GIN DISTILLÉ AU CANADA

## Des étables plus attrayantes à l'Exposition Provinciale

La télévision ayant rendu ses visiteurs plus difficiles, l'Exposition Provinciale a décidé d'aider ses exposants de bestiaux à faire face à la musique en ouvrant à leur intention un concours portant uniquement sur l'apparence des troupeaux dans les étables et couvrant non seulement les bovins, mais également les chevaux, les porcs et les moutons.

Les juges passeront à plusieurs reprises dans les étables et donneront des points et des conseils pour la propreté, la décoration, l'identification et l'apparence générale. Des prix en argent iront aux plus méritants, dont la contribution aura été de rendre, pour des milliers de visiteurs, l'Exposition '62 encore plus attrayante. Rappelons que la Provinciale commencera le 30 août pour se terminer le 9 septembre.

### Légères...

(Suite de la page 9)  
grandissement futur du garage municipal et à approprier pour cet achat un montant de \$20,000.

d) A consolider les déficits d'opération de la ville, détaillés dans la liste marquée L, et qui fera partie intégrante du présent règlement et à approprier à cette fin un montant de \$200,101.99.

e) A approprier, dans le présent règlement, pour dépenses contingentes un montant de \$12,646.76. (Formant ainsi un montant total de \$365,000.)

En remplaçant l'article 2 par le suivant:

Art. 2. - Le Conseil est autorisé à dépenser pour les fins du présent règlement une somme de \$365,000 et, pour se le procurer, à en faire l'emprunt

### La Chambre...

(Suite de la page 9)

tion d'assemblées générales, collants publicitaires et autres articles indiquant adhésion à la Chambre de Commerce.

5- **Comité de l'Industrie:** Trouvez de nouvelles industries pour Montmagny.

6- **Comité Chasse et Pêche:** Appuyer le club Chasse et Pêche dans ses réalisations.

7- **Comité de Récréation:** Souper Gastronomique - Aide au Carnaval d'hiver - Voyage à Ashland, Maine.

8- **Comité du Tourisme:** Endroit de Camping sur le site du Camp Militaire - Cartes touristique régionale.

9- **Sécurité Routière:** Collaboration avec le Conseil de Sécurité Routière.

par émission d'obligations.

#### Autres résolutions

Au cours de la même séance le Conseil a autorisé le greffier à donner avis public de la présentation d'un règlement sous le No 227, concernant l'imposition de la taxe 1962.

Le Conseil a également autorisé la Cie Québec Power à faire l'installation d'une lampe de rue de 2,500 lumens sur un poteau situé sur la ruelle de la rue St-Louis, vers le milieu du jardin de la propriété de M. Théodore Fortin.

En fin, le Conseil a passé et adopté la 2e lecture des règlements pour le filtre municipal et d'amendement à la loi de zonage en ce qui concerne l'aménagement d'un centre commercial régional sur le petit lac Létourneau.

10- **Comité de Promotion Civique:** Ecluser la Rivière du Sud - Eclairage des rues durant la période des Fêtes - Etude des possibilités et des avantages de fusion de nos deux municipalités, quant à l'agglomération urbaine - Faire de la route No 2, entre le Pont Rivard et la Station de Services de Mme Adrien Gaudreau, un boulevard avec lampadaires et terre-plain - Continuer le tra-

vail commencer pour l'installation d'un système de facteurs à Montmagny.

11- **Comité des résolutions:** Préparation des résolutions devant être soumises au congrès régional et provincial - Préparation et rédaction des résolutions à caractère officiel.

La prochaine assemblée a été fixée à mardi, le 11 septembre. Tous les membres seront invités à y assister.

# ENFIN!

*Nous partons en vacances!*

"Cette année, nous allons en vacances!" Oui, chaque année, des milliers de familles peuvent se permettre des vacances grâce à un crédit-voyage de HFC. Cet emprunt leur permet de régler les frais de transport, les réparations de leur voiture, les repas, les frais d'hôtel, d'excursion et autres petites dépenses. Les familles canadiennes qui ont le souci de l'économie empruntent avec confiance à Household Finance. Sachez que vous pouvez compter sur notre service courtois, compréhensif et discret.

*Vous pouvez aussi protéger votre emprunt par une assurance-vie*

Montant du prêt	Plans de remboursement mensuel			
	30 mois	20 mois	12 mois	6 mois
\$100	\$ 6.12	\$ 9.46	\$17.85	
250	15.29	23.64	44.63	
400	24.27	37.63	71.17	
500	30.01	46.73	88.64	
600	35.69	55.75	106.06	
750	44.13	69.21	132.06	
1000	58.11	91.56	175.34	

Il existe aussi plusieurs autres montants et modes de remboursement



## HOUSEHOLD FINANCE

*Corporation of Canada*

R. T. Barry, gérant

13, rue St-Jean-Baptiste

Téléphone 1198

MONTMAGNY

## Fermeture temporaire du Salon Lucie

Mme Joseph Bélanger, coiffeuse, désire informer sa clientèle que son salon de coiffure sera prochainement déménagé sur la 7ième rue.

Pour faciliter le déménagement, le Salon sera fermé du 3 au 12 septembre.

**MME JOSEPH BELANGER,**  
Coiffeuse.

Moi je suis la patience personnifiée!

Je rate un coup sûr au golf? Bah!...on ne peut pas toujours gagner!

Le poisson ne mord pas? Qu'importe!... On ne peut pas tous les prendre!

MAIS quand j'ai vraiment soif, sil n'y a pas de CANADIAN la je me fache!

LA BIÈRE LÉGÈRE QUI DÉSALTÈRE

# PETANQUE

## Le ROCH FOURNIER champion de la cédule

Jeudi dernier le Roch Fournier, en annulant contre le Bel-Air s'est assuré du championnat de la cédule régulière laissant une mince chance à ce dernier de se classer dans le Big Six.

L'autre match qui opposait le J.-R. Nadeau et les Rest. Chez Paul fut remporté 3-1 par ce dernier qui avait du même coup des chances de se classer.

La cédule a officiellement pris fin lundi soir alors que les matchs remis furent joués et décidèrent du classement.

Le Rest. Chez Paul en battant les Editions Marquis 3-1 s'est hissé en 5e place. La fameuse 6e place fut méritée par la Mercerie Beaumont qui lutta contre le Rest. Bel-Air. Ce dernier avec seulement une partie de gagnée se serait classé 5e mais la Mercerie demeura ferme et l'emporta 4-0. Trois équipes étant sur un pied d'égalité ce sont les points comptés, comme on peut le voir dans le classement final ci-bas, qui donnèrent les positions.

### CLASSEMENT FINAL

#### Equipes des Eliminatoires:

	pj	pg	pp	pc	pts
Rock Fournier	42	28	14	432	40
J.R. Nadeau	42	26	16	412	36
L'Espinay	42	21	21	370	28
Ind. Roy	42	21	21	320	27
Rest. C. Paul	42	19	23	357	24
Mc. Beaumont	42	18	24	348	24

#### Equipes Eliminées:

Rest. Bel-Air	42	19	23	328	24
Edit. Marquis	42	16	26	335	21

C'est donc mardi qu'ont débuté les éliminatoires. Nous avons vu le Roch Fournier

triompher des Ind. Roy par 3-0 dans le quart de finale "A". Le Roch Fournier se mérite par le fait même, le droit de passer automatiquement en finale. Dans le quart de finale "C", la Mercerie Beaumont l'emporta 3-1 sur le Rest. L'Espinay, ce dernier ayant choisi de continuer après ses deux premiers revers. Dans le quart de finale "B", le Rest. Chez Paul mène actuellement 2-1 sur le J. R. Nadeau et ce match se continuera ce soir.

Mardi prochain, la semi-finale débutera entre la Mercerie Beaumont et le gagnant du quart de finale "B"; le vainqueur rencontrera en finale, le Roch Fournier dans la semaine qui suivra.

L'on sait que tous les matchs des séries sont des 3 de 5 en deux soirs; c'est-à-dire que l'équipe qui a deux parties de perdues le premier soir à la privilège d'attendre pour continuer sa série.

Chez les dames, lundi, dans la semi-finale "A", les Biscuits Montmagny ont pris les devants 2-0 sur le Palais des Quilleurs qui a choisi d'attendre à mercredi pour continuer la série. Chose qui leur a presque valu la victoire puisque la série s'est égalisée 2-2. Les Biscuits Montmagny remportèrent cependant la 5e pour sortir vainqueur.

L'autre série a débuté hier entre l'Épicerie Jules Roy et la Pharmacie Montmagny. La Pharmacie mène 2-1 dans cette semi-finale "B" qui se poursuivra lundi prochain. Le vainqueur rencontrera les Biscuits Montmagny en finale.

## Soirée de distribution de prix du Tournoi de Bar

C'est samedi prochain, le 25 août, à 8.30 hrs, au Club "Le Bucheron", que le Club de Chasse et Pêche de Montmagny-L'Islet Inc. fera la distribution de prix et trophées, aux gagnants de son Tournoi de pêche au Bar tenu dimanche dernier.

L'entrée est libre pour tous

les membres, sur présentation de leur carte.

Lors de cette soirée mixte, il y aura danses modernes et carrées avec orchestre; tous les membres sont donc invités avec leur dame ou amie. (Ceux qui ne porteront pas la chemise carreautee ou la jupe et blouse se verront refuser l'entrée.)

## Ouverture d'une luxueuse Salle de Quilles à Montmagny

Une salle de quilles de cinq allées s'ouvrira prochainement au sous-sol du Centre Civique, situé sur la route Trans-Canada.

Entièrement moderne, tout ce qu'il y a de plus chic et de plus nouveau, la nouvelle salle permettra, dès le 15 septembre prochain d'évoluer sur des allées de la marque Mendest, qui nous en sommes sûrs, feront

votre satisfaction.

Quilleurs et quilleuses qui êtes intéressés à participer dans une ligue du Foyer des Quilles, veuillez donner vos noms à Denise Boulet, Tél.: 1461 ou à John Paquet, Tél.: 1041. Ne tardez pas à vous inscrire afin d'être satisfaits de l'heure ou du soir qui vous conviendront.

Jules ROY.

# BALLE-MOLLE

## La Légion: champion du calendrier régulier

### AUTRE VICTOIRE DE DENIS BOULET

Mercredi, la Légion a joué ses 16 et 17e parties sans défaite, battant le Lemieux et Proulx 4-3 et 11-1 lors d'un double. Les vainqueurs ont cogné 8 coups sûrs contre Claude Paquet qui a été le lanceur perdant. Bob Normand a limité ses rivaux à 4 coups sûrs et a gagné sa 4e victoire. Denis Corneau a cogné un circuit pendant que Bob Normand et Magella Gamache ont frappé deux coups sûrs chacun.

Dans l'autre partie, La Légion l'a emporté plus facilement, 11-1, quand Denis Boulet a gagné sa onzième victoire et a tenu les cogneurs du Lemieux et Proulx à un coup sûr seulement. Les 11 points de la Légion ont été le fruit de 9 coups sûrs contre Jules Roy, combinés à 6 erreurs du Lemieux. Bob Normand et Magella Gamache ont réussi chacun deux coups sûrs dans cette partie aussi.

### HOTEL MONTMAGNY REPREND LE 2e RANG

Après ces deux rencontres le Lemieux aura beaucoup de difficultés à reprendre la 2e position puisque l'Hôtel Montmagny l'a emporté à Ste-Anne 12-10 en 5 manches de jeu. Eugène Leclerc a remporté son 6e gain. André Sasseville a subi la défaite.

Jeudi, l'Hôtel Montmagny est passé seul au 2e rang de la Ligue quand il l'a emporté 12-11 contre le meneur du circuit. Cette défaite de La Légion brisait une série de 17 rencontres sans défaites. Eugène Leclerc a gagné sa 7e victoire. Bob Normand a subi sa première défaite, il était venu en relève après 3½ manches. Cependant, Robert a une consolation, il a cogné 4 coups sûrs en 4 présences et a repris la tête des frappeurs. Pour les vainqueurs, André Lavallée a frappé 2 coups de deux buts.

### LA LEGION EN VEDETTE

La "Légion canadienne" après avoir démontré sa supé-

riorité toute la saison est assuré depuis quelques semaines déjà de terminer la cédule régulière à la tête des quatre clubs de la Ligue intermédiaire. Les joueurs de Raymond Gaumont n'ont subi que 3 défaites et ont annulé 2 fois. De plus, ils ont joué 17 parties consécutives sans subir de défaite. Les Champions ont deux excellents lanceurs: Denis Boulet et Robert Normand, autour desquels évolue une équipe très bien équilibrée. Au bâton, les cogneurs de La Légion ont frappé avec régularité déconcertante pour leurs adversaires. Denis Boulet a réussi sa meilleure saison et détient présentement un record de 11 à 2. Ces chiffres sont éloquentes et prouvent l'utilité de ce lanceur. Cette année, son collègue Bob Normand n'a pas répété ses erreurs de certaines saisons alors qu'il accordait trop de buts sur balles. Au contraire, il a montré un bon contrôle et a gagné 5 parties ne subissant qu'une défaite. Bien sûr, il serait injuste d'expliquer les succès de La Légion par le travail des lanceurs seulement. Un championnat est un succès d'équipe et tous les joueurs y ont contribué: Serge Langlois, Clément Corneau, Raymond Gaumont, Benoit Gaudreau, Denis Corneau, Rénéald Picard, Magella Gamache. Ils ont bien secondé leurs lanceurs par une solide défensive.

Tou les joueurs de La Légion méritent des félicitations pour les succès remarquables remportés durant la saison régulière.

### QUE SERA LE DETAIL?

Il est arrivé très souvent par le passé que les champions de la cédule ne parvenaient pas à remporter les honneurs des éliminatoires. Est-ce que ce sera le cas cette année? Comme disent les sportifs: "Dans une courte série, tout peut arriver". Pour empêcher La Légion de gagner le détail, leurs adversaires ont besoin de jouer de leur meilleur softball, car les hommes de Raymond Gaumont après leur brillante saison tenteront l'impossible pour terminer en beauté et décrocher aussi le titre des éliminatoires. Ces séries vont probablement débuter lundi. La semi-finale sera une série de 3 dans 5 et la finale, 4 dans 7.

Grâce à la collaboration de Jean-Paul Gaumont, nous publierons les statistiques finales la semaine prochaine.

### POSITION DES CLUBS

	PJ	PG	PN	Pts
Légion	21	16	2	34
Hôtel Mont'y	22	9	3	21
Lemieux	23	9	1	19
Ste-Anne	24	8	0	16

### HUBERT



Avant d'entrer là, je veux offrir à ta mère quelques hot-dogs, comme péritif.

### À VOTRE SANTÉ



Fifi, danseuse de ballet,  
A toute heure virevoltait;  
Tête solide, les jambes fortes et belles  
Grâce à son alimentation rationnelle.

Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social

## REOUVERTURE

## Palais des Quilleurs

(Rue de la Gare - Montmagny)

EN FIN DE SEMAINE.

- Toutes les allées sont réaménagées à neuf.
- Faites immédiatement vos réservations pour allées.
- Inscrivez-vous immédiatement aux ligues masculines ou féminines.

en téléphonant à 793w ou 350

Denis Gaudreau — Antonio Clouston



## L'HEURE LITTÉRAIRE ET CULTURELLE

### COUP DE CLAIRON

A LA JEUNESSE MILITANTE

Qui vive?.....

Dans la nuit, sous l'orage qui passe,  
La foule est là qui pleure, appelant dans l'espace,  
Cherchant à l'horizon le mot du lendemain:  
Mais personne n'écoute, et ne lui tend la main.

Qui vive? dit l'Eglise à la masse indocile  
Qui s'en va trébuchant sur un sol qui vacille,  
Rebelle à tout devoir, à l'honneur, au remords.  
Répondez!.... Tous les coeurs généreux sont-ils morts

Faut-il désespérer que le pacs renaissse,  
Qu'il se lève un vrai euple et non plus un troupeau?....

Qui vive?

— Nous!

— Qui, vous?

L'avenir, La jeunesse.

Frémissante et debout autour de son drapeau;

Nous, hommes de vingt ans, de dix-huit et de seize,  
Fils de race chrétienne et de race française,  
Portant notre Credo dans un coeur bien vivant,  
Toujours prêt au signal, si Dieu dit: "EN AVANT!"

Soyez prêts! Dieu, par vous, fera de grandes choses;  
Par vous tous qui savez le prix de vos vingt ans;  
A qui l'espoir sourit, comme au printemps les roses:  
Nous aurons un été, car..... voici le printemps.

Nous aurons un été: qu'importent les orages?  
La tempête affermit le chêne — et les courages:  
Marchez, le front levé, sans redouter ses coups,  
Le ciel sur votre tête et votre coeur en vous.

Il faut, pour nous sauver, croire, agir, lutter, vivre.  
Connaître le Sauveur divin, l'aimer, le suivre,  
Courir droit au succès, mais à la peine aussi,  
Être jeune, et vouloir.... Des sauveurs, en voici!

P.-V. DELAPORTE, S.J.

Pour consommer peu d'essen-  
ce, il est bon de rouler réguliè-  
rement, en faisant peu d'arrêts,  
surtout en hiver. Les ingénieurs  
estiment que par temps froid il  
faut parcourir environ huit mil-  
les — soit rouler une vingtaine  
de minutes — avant que le mo-  
teur ne fonctionne économiquè-  
ment.

Les démarrages en trombe et  
les accélérations brusques à n'im-  
porte quelle allure, augmentent  
fortement la consommation d'es-  
sence, soulignent les ingénieurs  
de la General Motors. De même,  
en freinant brusquement on gas-  
pille l'énergie produite antérieu-  
rement par le moteur, ce qui aug-  
mente aussi la consommation.

## CKBM

LUNDI — MERCREDI — VENDREDI

6.15 p.m.

## RADIO-JOURNAL DOW

Une présentation de la

## Brasserie Dow Ltée

## Monologue de la pluie

Je suis la pluie...  
Ma fonction, ma raison d'être,  
que dis-je, ma condition d'exis-  
tence: c'est de tomber...

Si je ne tombais pas, je serais  
nuage, vapeur, je ne serais pas  
pluie.

Je puis donc dire: je tombe,  
donc je suis. Et je puis dire en-  
core: je tombe, donc tu t'essuies.

En général, les hommes ne  
m'aiment pas. Ils disent "en-  
nuieux comme pluie". Ce qui  
ne les empêche pas de dire aussi  
"une pluie bienfaisante". Tous  
leurs jugements sont d'ailleurs  
pleins de ces contradictions.  
Quand ils ne m'ont pas vue pen-  
dant huit jours, ils m'appellent  
à grands cris. Dès que je suis là  
depuis trois-quarts d'heure, ils  
ont assez de moi et me maudis-  
sent.

Ils voudraient que je tombe la  
nuit. Mais la pluie n'est pas si  
bête que les hommes, pour tom-  
ber elle n'a pas besoin de n'y pas  
voir.

D'ailleurs, je suis toujours tom-  
bée quand il m'a plu...

Les hommes sont inférieurs à  
la pluie à tous égards: personne  
ne songera à nier, par exemple,  
que les plus forts d'entre eux ne  
soient au-dessous d'elle.

Autre preuve: L'action de tom-  
ber est généralement considérée  
par tout le monde comme un ac-  
cident, et le plus souvent un hom-  
me qui tombe se fait mal. Pour  
moi, tomber, c'est une joie.

Plus je tombe fort, plus ça  
me fait du bien.

Je suis un des très rares ob-  
jets qui peuvent "ne pas arrêter  
de tomber".

Je ne connais guère que la  
neige et la grêle qui puissent en  
dire autant. Et encore ces deux  
concurrentes n'ont-elles ni ma  
ténacité, ni ma patience.

Le déluge fut les plus beaux  
quarante jours de ma vie.

La pluie n'est pas une brute  
comme les hommes voudraient le  
faire croire. Elle connaît aussi  
les crames de la rêverie et de la  
poésie: mieux que la rêverie et  
la poésie, mieux que les plus  
subtils poètes, elle sait vivre dans  
les nuages. Mieux qu'eux, elle  
sait planer au-dessus des lai-  
deurs de la terre.

Il n'y a pas que des grosses  
pluies, que des pluies lourdes; il  
y a des pluies fines, des pluies  
légères, les pluies pénétrantes.

Il y a aussi les pluies puis-  
santes, torrentielles ou diluviè-  
nes. Chacun sait que l'homme le  
plus robuste ne peut lutter long-  
temps contre la plus faible pluie  
et que, dans ce duel inégal, il est  
bientôt transpercé.

Je puis être brutale, si je veux;  
alors je frappe les carreaux et  
je fouette les vitres.

Je vais quelquefois jusqu'au  
crime: je noie les semences, je  
mine la maçonnerie et j'inonde  
les chemins. Je grossis les riviè-  
res et j'incite les fleuves aux plus  
graves débordements.

Je suis musicienne à mes heu-  
res; je chante délicieusement sur  
les feuillages épais des sous-bois.

Je suis peintre aussi. Nul ar-  
tiste ne trouva brillantes couleurs  
que celles qui me servent à en-  
luminer ma carte de visite: l'arc-  
en-ciel. Je suis même fantaisiste  
à mes heures et cultive le pas-  
tiche, ainsi je chante sur l'air  
fameux de Galatée:

Averse, Averse, Averse encore....

Je suis d'une force peu com-  
mune, puisqu'il suffit d'une pe-  
tite pluie pour abattre un grand

## Travail en vacances

C'est le pire supplice à inflig-  
er à des enfant — et même à  
des jeunes gens — que de les  
obliger à un travail régulier pen-  
dant les vacances. Ils n'arrivent  
jamais d'ailleurs, à en trouver  
le temps. Et cependant si quel-  
que examen les attend à la ren-  
trée? s'ils sont en retard dans  
leurs classes? Il vaut encore  
mieux — les faits le prouvent —  
raccourcir les vacances d'un mois  
ou de trois semaines et mettre  
l'enfant dans un cours de va-  
cances. Ces cours, qui acceptent  
les enfants comme internes, sont  
en général très bien compris.  
Dirigés par d'anciens professeurs  
de lycée, on y enseigne exacte-  
ment les matières exigées aux  
examens, sous la forme la plus  
souvent demandée; l'enfant que  
ses parents mettent dans un cours  
de vacance de cette sorte, s'y re-  
trouve avec des petits camara-  
des, également obligés à un effort  
supplémentaire. Et il se sent  
moins malheureux de travailler  
du moment que le milieu est fa-  
vorable à l'étude. Ce qui rend  
le travail odieux et impossible  
en vacances, c'est l'ambiance de  
repos et de plaisir qui y règne.

Si, cependant, nous désirons  
obtenir que nos enfants travail-  
lent une heure ou deux par jour  
pendant l'été, le meilleur procé-  
dé pour y arriver sera l'instituer  
un programme de la journée que  
nous nous astreindrons à suivre  
ponctuellement. Les heures du  
matin entre huit et dix heures par  
exemple, sont peut-être les meil-  
leurs pour étudier avec profit.  
L'enfant n'est encore ni fatigué  
ni distrait par ses jeux. Après  
le déjeuner, la digestion assou-  
plit et alourdit l'intelligence. Le  
soir, après dîner, les enfants dor-  
ment debout, surtout s'ils ont  
pratiqué des sports et dépensé  
beaucoup d'activité. Il faudra  
donc établir, en règle absolue,  
que rien ne pourra jamais se  
substituer à l'étude entre huit  
heures et dix heures du matin;  
et nous ferons bien d'assister à  
l'étude, d'y prendre une part ac-  
tive, de ne pas abandonner les  
enfants à eux-mêmes.

Un enfant qui travaille régu-  
lièrement pendant ses vacances  
peut parfois regagner presque  
l'année gâchée ou manquée, et  
réussir à un examen compromis.  
Il aura néanmoins très bien pro-  
fité de ses vacances, s'il a été  
rendu à la parfaite liberté, cha-  
que jour, depuis dix heures jus-  
qu'à la nuit.

Pour les très jeunes enfants,  
au-dessous de dix ans, nous ne  
conseillons pas, cependant, le tra-  
vail de vacances; les études n'ont  
pas encore assez d'importance  
pour les considérer avec tant de  
rigueur... Et le petit enfant a  
besoin de repos et de liberté a-  
vant tout.

vent.

Je suis une excellente femme  
de ménage; je lave les trottoirs,  
je lessive les chaussés, je rince  
les toits.

Je suis hygiéniste de la nouvel-  
le école; je ramone l'atmosphère,  
je purifie l'air, l'assainis le sol.  
J'abats les microbes flottants et  
les germes morbides en suspen-  
sion.

Je suis la providence des po-  
tagers et la tête des jardins.

Je suis l'hydrothérapie botani-  
que; je suis la douche des petites  
pois, le tub des salades et le bain

## Par devant notaire

Ce vingt-neuvième jour de juil-  
let mil neuf cent quatorze, par  
devant moi, Maître Cupidon, no-  
taire public au pays des rêves,  
ont comparu la dite demoiselle  
Monbelange, future conjointe pour  
la première part, et le dit mons-  
ieur Botrésaure, futur conjoint  
pour la seconde part, aux fins  
suivantes, savoir:

Attendu qu'après une infinité  
de soupirs, de baisers échangés  
derrière les portes et de promena-  
des au clair de lune, les deux  
parties en présence ont décidé  
d'entrer dans le conjungo, elles  
agrèent préalablement que:

Art. 1.—La première part s'en-  
gage à tenir sa maison propre et  
à faire cuire les repas aux heu-  
res convenables.

Art. 2.—A ne pas passer une  
partie de sa journée sur le seuil  
de sa porte à tenir des commé-  
rages avec les voisins.

Art. 3.—A ne jamais raconter  
à la belle-mère du futur con-  
joint ce qui se passe dans son  
ménage.

Art. 4.—A ne pas parcourir les  
magasins pour y dépenser l'argent  
de son mari en achetant un tas  
d'objets inutiles.

Art. 5.—A ne pas bouder parce  
son mari aura oublié de l'em-  
brasser en partant pour son tra-  
vail ou en revenant.

Art. 6.—A ne pas se mettre en  
colère plus d'une fois par se-  
maine et pour plus longtemps que  
cinq minutes.

Art. 7.—A ne pas pleurnicher  
pour des riens et montrer autant  
que possible une figure souriante.  
De son côté la seconde part  
s'engage:

Art. 1.—A avoir autant de res-  
pect, de politesse et d'attention  
pour son épouse qu'il en avait  
pour sa fiancée.

Art. 2.—A ne pas la délaisser  
chaque soir pour le club, se rap-  
pelant qu'avant son mariage il  
aurait pu demeurer continueu-  
ment à ses côtés.

Art. 3.—A ne pas faire de scè-  
ne, parce que le potage aura brû-  
lé par accident.

Art. 4.—A ne pas bouleverser,  
en jurant, tous les tiroirs d'un  
meuble pour y trouver un mou-  
choir ou un bouton de collet.

Art. 5.—A ne pas cracher sur  
le parquet ou jeter sur les tapis  
la cendre de son cigare.

Art. 6.—A ne pas dépenser son  
argent dans les buvettes, et ren-  
trer gris tous les soirs de paye.

Art. 7.—A aider son épouse  
dans les soins du ménage, si ses  
moyens ne lui permettent pas d'a-  
voir des domestiques.

La première et seconde part  
des dites parties contractantes,  
ayant promis d'un consentement  
mutuel de s'en enir aux articles  
énumérés dans le présent acte,  
nous leur avons souhaité le bon-  
heur et beaucoup d'enfants et  
avons apposé notre signature.

des fraisières.

Je suis l'ami des calimaçons,  
des canards, des grenouilles, des  
cochers de fiacres, des compa-  
gnies d'omnibus. Je suis l'ex-  
cuse des gens fautifs qui ren-  
trent en retard chez eux.

Je suis la cause, je suis l'effet,  
je suis le prétexte et je suis l'ex-  
cuse.

Enfin, je suis un élément...  
de gaieté, puisque, lorsqu'il pleut,  
tout "rigole".

Et c'est pour toutes ces rai-  
sons "qu'il ne faut pas insulter  
une pluie qui tombe".

Michel ZAMACOIS.

# Vol de \$15,000.00 a St-Gervais

Quatre bandits se sont sauvagement attaqué à un octogénaire, à un prêtre et à deux femmes, au cours de la semaine dernière, dans l'immeuble de la Caisse Populaire de St-Gervais, comté de Bellechasse. Les chenapans ont ensuite réussi à fuir avec une somme qui se chiffrait à plus de \$15,000, après avoir attaché le vieillard à son lit, ligoté et bâillonné son fils et ses deux filles sur le plancher de

la cuisine. Les victimes de cet attentat sont M. Joseph Beaulieu, âgé de 89 ans; son fils, M. l'abbé Aurèle Beaulieu, 48 ans, curé de Ste-Rose de Dorchester; Mlle Jeannette Beaulieu, 38 ans, et Mlle Marie-Louise Beaulieu, 42 ans, la gérante de l'établissement bancaire. M. Beaulieu et ses enfants n'ont toutefois subi aucun mal. Seuls les liens leur ont causé des meurtrissures aux poignets et

aux pieds. Quatre heures durant, à la suite du départ des voleurs, le vénérable octogénaire, le curé de Ste-Rose et Mlles Beaulieu sont restés sans pouvoir se débarrasser de leurs attaches. L'attentat a été perpétré vers 2 heures de la nuit. Ce n'est que vers 6 h. 25, que des cris furent entendus par une voisine qui se rendait à la messe paroissiale. Mme Roland Roy, l'épouse du garagiste, entendit la voix de M. l'abbé Beaulieu qui disait: "Au secours, chez M. Beaulieu!"

La Sûreté provinciale a institué des recherches sur ce lâche attentat mais elle aurait peu d'informations au sujet de ses auteurs. Il semble toutefois qu'il s'agisse de jeunes hommes qui connaissent les lieux. Portant des cagoules et la figure à demi recouverte de mouchoirs, les voleurs ont pris soin d'arracher les fils téléphoniques et ils ont opéré à la faveur de l'obscurité. Pendant qu'ils forçaient, à la pointe du revolver la gérante à leur ouvrir le coffre-fort, ils intimaient l'ordre de ne pas ouvrir les lumières et de ne pas crier. Il semble bien toutefois que la présence du prêtre les ait quelque peu dérangés. Les bandits croyaient ne trouver que le vieillard et ses deux filles dans l'établissement bancaire. M. l'abbé Beaulieu était arrivé dans sa famille au cours de l'après-midi de mardi.

Pour s'introduire dans la maison, les bandits ont d'abord utilisé un escabeau qui traînait dans la cour du garage voisin. Ils ont ensuite pénétré par une fenêtre de la chambre de M. Joseph Beaulieu au rez-de-chaussée de la maison. Pendant que deux des bandits s'attaquaient à l'octogénaire et le liaient à son lit, les deux autres montaient à l'étage supérieur pour s'emparer de M. l'abbé Beaulieu et de ses deux soeurs et les forcer à descendre jusque dans la cuisine. Pendant que le curé de Ste-Rose et sa soeur, Mlle Jeannette Beaulieu étaient tenus en respect, les apaches se firent ouvrir le coffre-fort par la gérante, Mlle Marie-Louise Beaulieu. Tout se faisait à la faveur d'une lumière de poche. Une fois en possession des liasses de billets de banque, les voleurs ordonnèrent à M. l'abbé Beaulieu et à ses soeurs de se coucher sur le plancher. Les trois personnes furent attachées les unes aux autres, de sorte que le moindre geste de l'une d'elles faisait mal aux deux autres. Les apaches allèrent même jusqu'à bâillonner leurs victimes avec du diachylon.

Moins de vingt minutes après cette scène affreuse, les quatre hommes prenaient la fuite par la même fenêtre où ils avaient pénétré. M. l'abbé Beaulieu a raconté à la police qu'il avait prêté l'oreille le plus possible mais qu'il n'avait entendu le bruit d'aucun démarrage d'automobile. Il se peut fort bien que les assailants aient laissé leur voiture à quelque distance du lieu de leur forfait. Comme question de fait les citoyens du village de St-Gervais n'ont pris connaissance de la présence d'aucune voiture louche.

A la suite de l'appel de son

## Théâtre Lafontaine

26, 27, 28 août  
**LE GRAND RISQUE**  
Stephen Boyd, J. Gréco

29, 30, 31 août, 1 sept.  
**CRIME S. A.**  
Stuart Whitman, M. Britt

## Cinéma Taché

24, 25, 26, 27, 28, 29, 30

**EXODUS**

Paul Newman, E. M. Saint  
R. Richardson, P. Lawford

épouse, le garagiste Roland Roy s'est rendu dans le logis de M. Beaulieu où il porta secours aux quatre victimes qui venaient de vivre cette tragique aventure. Un médecin fut aussi appelé auprès du vieillard et lui assura les soins voulus. M. Beaulieu semble s'être endormi ou avoir perdu connaissance dans son lit où il avait été ligoté. L'octogénaire est le frère de M. le chanoine Chs Beaulieu de l'archevêché de Québec. Malgré le choc il se portait bien en matinée hier. Les autres membres de la famille Beaulieu se remettaient aussi pendant que les agents provinciaux poursuivent les plus actives recherches.

### LEGERES MODIFICATIONS AU REGLEMENT D'EMPRUNT

Lors d'une séance spéciale du Conseil de la Ville de Montmagny, tenue le lundi, 2 août 1962, et à laquelle assistaient tous les échevins, sous la présidence de Son Honneur le Maire Louis-O. Roy, il a été décidé de modifier le règlement No 222, adopté le 31 juillet 1962 et qui autorise un emprunt de \$365,000, comme suit:

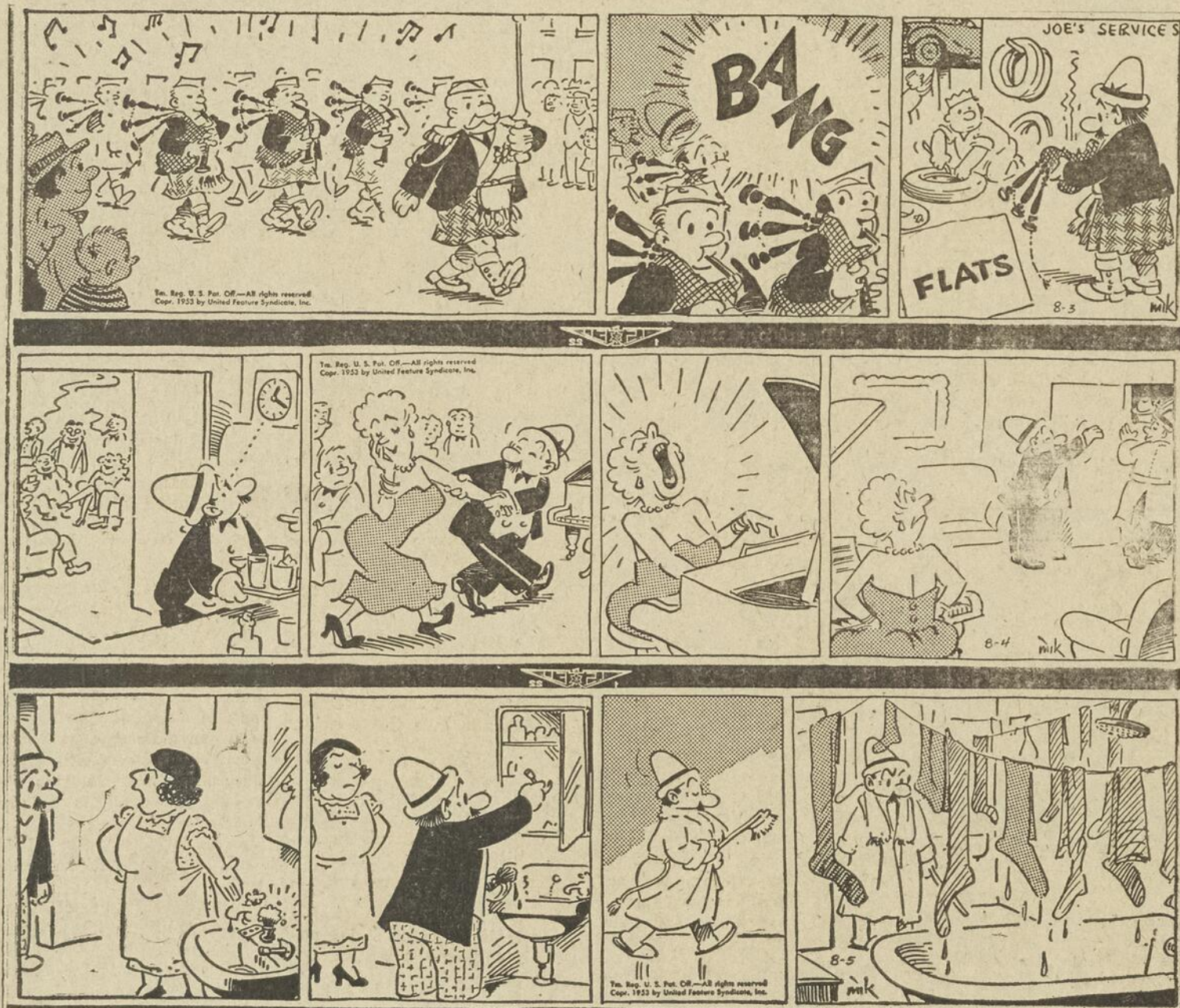
En remplaçant l'article premier par le suivant:

Art 1. - Le Conseil est autorisé:

5ième Rue (Près du garage de M. Marcel Bolduc) (3ième Ave à 6ième Ave)	Aqueduc \$16,059	Egoût \$20,001
Rue Mercier	2,769	2,807
Rue Bernatchez (Re: Ecole Secondaire L.-J. Casault)	8,962	12,110
Rue Morin (Re: Terrains de Jean-Paul Morin)	4,696	5,499

b) A faire préparer un plan du cadastre de la Ville et un plan directeur de la municipalité et à dépenser à ces fins un montant de \$55,000.

c) A faire l'achat de la propriété portant le No cadastral P.220, appartenant au Dr Antoine Fiset, en vue de l'ap-  
**Suite à la page 12**



**Me Guy BERTRAND**  
B.A., LL. L.  
Avocat-Procureur  
Edifice Banque Provinciale  
Montmagny, P.Q.  
Tél.: 1622 — C.P. 1261  
Rés.: Manoir des Erables

### À VOTRE ÉPOUSE...

...la Sun Life du Canada offre la sécurité. Après votre décès, le produit de la police peut lui garantir un revenu régulier pendant une période spécifiée ou la vie durant. Permettez-moi de vous montrer, sans aucune obligation de votre part, comment le programme d'assurance Sun Life Assurance Company of Canada approprié peut protéger l'avenir de votre épouse.

SUN LIFE DU CANADA

**René Adam**

Tél.: CH 7-5124

L'Islet

P.Q.